

GUICHET UNIQUE

Le gouvernement mise sur la simplification des procédures

P3



LE PRÉSIDENT ANGOLAIS JOÃO LOURENÇO ENTAME UNE VISITE D'ÉTAT EN ALGÉRIE

Alger et Luanda renforcent leur coopération politique et économique

P3

LE CAIRE REJOINT LA LISTE DES CLIENTS AFRICAINS

**Exportations de pétrole algérien vers
l'Égypte au second semestre 2026**

P2

FOOT/ COUPE DU MONDE 2026

**Début du dépôt des listes
préliminaires des équipes participantes**

P9

BOUMERDÈS

Un Salon national de la confiserie pour promouvoir les perspectives d'exportation

La wilaya de Boumerdès abritera, du 16 au 19 mai courant, les activités du «Salon des produits de confiserie, de biscuiterie et du chocolat», organisé par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec les services de wilaya, sous le slogan «Des perspectives prometteuses pour l'exportation», dans le but de mettre en valeur les capacités de la production nationale et de renforcer l'accès du produit algérien aux marchés extérieurs, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère. Ce rendez-vous économique vise à mettre en avant les potentialités industrielles nationales dans le domaine des industries agroalimentaires, à encourager l'exportation et à ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat et de commercialisation à l'international, notamment vers les marchés africains et arabes, outre le renforcement de la compétitivité du produit algérien destiné à l'exportation, a précisé le communiqué. Cette exposition constituera un espace de présentation des différents produits nationaux dans le domaine de la confiserie, de la biscuiterie et du chocolat, tout en mettant en exergue la qualité du produit national et sa capacité concurrentielle sur les marchés extérieurs, a ajouté la même source.

Le ministère a invité les entreprises et opérateurs souhaitant participer à s'inscrire via le lien suivant: <https://www.mcepe.gov.dz/index.php/ar/exhibition-of-sweets-and-biscuits...>

R.N

ALGÉRIE-MAURITANIE

Signature de 70 partenariats économiques

Les activités de la huitième édition du salon des produits et services algériens se sont achevées dans la capitale mauritanienne, Nouakchott, avec des résultats économiques et commerciaux importants, couronnés par la signature de 18 nouveaux accords dans les domaines du commerce, des services et de l'exportation, portant ainsi le nombre total d'accords conclus depuis le lancement du salon à 70 accords.

Parmi les accords les plus importants signés lors de la journée de clôture figure celui conclu entre la filiale de fret d'Air Algérie, les filiales du Groupe algérien de transport maritime et la société « Canal Algérie Transport », concernant l'exportation de ciment d'Algérie vers la Mauritanie. L'accord prévoit l'expédition de 500 000 tonnes de ciment pour une valeur totale estimée à 50 millions de dollars, ce qui reflète la croissance des capacités d'exportation algériennes et le renforcement de la présence du produit national sur le marché mauritanien.

Cette édition a également vu la signature d'accords dans le domaine du tourisme médical, à travers le renforcement de la coopération entre les établissements de santé algériens et les opérateurs mauritaniens, contribuant ainsi au développement des services de soins et à l'accueil de patients mauritaniens dans les établissements hospitaliers algériens. Dans le domaine de l'innovation et des services, des accords ont été conclus concernant les start-up algériennes actives dans le secteur agricole, dans le but de développer des solutions technologiques et des services intelligents destinés au secteur agricole, ce qui soutient la coopération technique et l'échange d'expertises entre les deux pays. Un accord de coopération dans le domaine du tourisme a également été signé afin de renforcer le partenariat entre les opérateurs du secteur, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de coopération et d'investissement entre l'Algérie et la Mauritanie.

R.N

LE CAIRE REJOINT LA LISTE DES CLIENTS AFRICAINS

Exportations de pétrole algérien vers l'Égypte au second semestre 2026

L'Algérie devrait commencer à exporter ses premières cargaisons de pétrole vers l'Égypte dans les prochains mois, conformément à l'accord signé récemment entre les deux pays.

L'Égypte avait signé, le 5 mai 2026, un protocole d'accord pour l'achat de brut algérien afin de couvrir une partie de sa demande intérieure et de renforcer la flexibilité de son système d'approvisionnement, notamment après la crise provoquée par la guerre américano-sioniste contre l'Iran et les perturbations des approvisionnements qui en ont résulté à la suite de la fermeture du détroit d'Ormuz. Selon des rapports publiés par la plateforme spécialisée dans l'énergie « Taqa », basée à Washington, des sources algériennes qualifiées « d'informées » ont indiqué que « les consultations entre les deux parties se poursuivront dans les prochaines semaines afin de finaliser les clauses de ce premier accord du genre, en vue de commencer les exportations au cours du troisième ou du quatrième trimestre de cette année ».

D'après ces mêmes sources, l'accord pourrait prévoir « la fourniture de 1,5 à 2 millions de barils de pétrole par mois, répartis sur deux cargaisons ».

Il est connu que l'Égypte, premier consommateur de pétrole en Afrique, n'était pas un client de l'Algérie dans ce domaine et figurait rarement parmi les pays africains importateurs de pétrole algérien. Depuis 2013, ses achats se sont limités à quatre cargaisons : 54 000 barils en novembre 2017, 55 000 barils en janvier 2018, 306 000 barils en avril 2020 et 57 000 barils en février 2021.

Avant ce protocole d'accord portant sur l'achat de brut algérien, l'Égypte avait récemment eu recours à l'importation de brut libyen pour satisfaire sa demande.

Malgré la domination européenne sur les exportations de brut algérien, six pays africains ont importé du pétrole algérien depuis 2013. Le Maroc arrivait en tête avec plus de 26 cargaisons avant la rupture des relations entre les



deux pays. Le Maroc importait principalement des produits pétroliers algériens (diesel et essence), surtout après la fermeture de la raffinerie «Samir», la seule du pays. Les importations ont atteint leur pic en 2020 avec 3,3 millions de barils par an.

La Libye, quant à elle, a historiquement importé 12 cargaisons de produits pétroliers tels que l'essence, le naphta et le diesel rouge. La dernière cargaison était une livraison d'essence de 32 000 barils en avril dernier.

La Tunisie figure également parmi les pays africains importateurs de pétrole algérien, mais en quantités modestes (11 cargaisons) depuis 2013. Le volume annuel le plus élevé a été enregistré en 2020 avec seulement 822 000 barils. La car-

gaison la plus récente importée par la Tunisie date de juillet 2025, avec environ 25 000 barils. Contrairement à la plupart des pays africains qui importent surtout des produits pétroliers, l'Afrique du Sud achète du pétrole brut algérien (4 cargaisons). Sa dernière importation remonte à avril dernier avec environ 35 000 barils par jour, après une cargaison du même volume en septembre 2025.

Le Nigeria figure également parmi les pays africains ayant historiquement importé du pétrole algérien, avec seulement trois cargaisons depuis 2013. La dernière concernait des importations d'environ 44 000 barils par jour de brut et de produits pétroliers en mars 2025.

Mahdi B.

HYDROCARBURES/BID ROUND 2026

L'accès aux data rooms ouvert à partir du 1er juin

L'accès aux données relatives à l'appel à concurrence "Algeria Bid Round 2026", pour l'exploration des hydrocarbures au niveau de sept nouvelles zones destinées à l'exploration des hydrocarbures, sera ouvert à partir du 1er juin 2026, a indiqué, hier à Alger, le président de l'Agence nationale de valorisation et de promotion des hydrocarbures (Alnaf). Intervenant lors d'une rencontre internationale organisée par Alnaf en partenariat avec l'Association européenne des géoscientifiques et ingénieurs (EAGE) autour des enjeux stratégiques de l'exploration offshore et de l'optimisation de la récupération des hydrocarbures, M. Bekhti a précisé que "cette étape importante permettra aux ac-

teurs et partenaires du secteur énergétique d'accéder aux données techniques et géoscientifiques mises à disposition dans le cadre de ce processus".

L'objectif, a-t-il assuré, est de fournir une compréhension plus approfondie du potentiel du domaine minier algérien et de soutenir l'évaluation des opportunités proposées, affirmant qu'à travers le Bid Round 2026, lancé en avril dernier, l'objectif est "d'ouvrir un nouveau chapitre de partenariats, d'investissements et de développement technologique avec l'industrie énergétique internationale". "Cette initiative reflète notre détermination à bâtir un environnement transparent, compétitif, attractif et fondé sur des

partenariats durables et mutuellement bénéfiques, a encore indiqué M. Bekhti, soulignant que l'Algérie est pleinement engagée dans la nouvelle dynamique mondiale que connaît le secteur de l'énergie, qui est en pleine transformation dans le sillage des nouvelles technologies avancées, de l'intelligence artificielle et des solutions numériques et leur impact sur les processus d'exploration.

Pour rappel, les zones proposées dans le cadre du Bid round 2026 sont: El Borma II (Ouargla), El M'Zaid Nord (Ouargla), Illizi centre I, Est Bordj Omar Driss I (Illizi), El Hadjira III (Touggourt), Touggourt Sud et El Benoud Est (El Bayadh).

R.N

CACOBATPH

Lancement du mécanisme de la "déclaration par un tiers"

Le Fonds national des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a signé, hier à Alger, une convention avec le Conseil national de l'Ordre des experts-comptables ainsi qu'avec l'Organisation nationale des comptables agréés. Cette convention porte sur la mise en œuvre du nouveau mécanisme appelé "déclaration par un tiers", destiné à simplifier et moderniser les services fournis aux entreprises affiliées au fonds. Ce mécanisme vise à encadrer l'intervention des professionnels (comptables agréés et experts-comptables) qui effectueront les déclarations et diverses démarches

au nom des employeurs (entreprises affiliées au fonds), en qualité de tiers dans le processus déclaratif, via la plateforme numérique du fonds intitulée « Vos déclarations ». Cette démarche a pour objectif de permettre au fonds CACOBATPH de se conformer à la législation en vigueur en matière de protection des données, afin de renforcer la sécurité des informations relatives aux entreprises affiliées et aux travailleurs déclarés, de fournir des services numériques fiables et d'assurer davantage de souplesse et de rapidité dans l'accomplissement des différentes formalités. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le directeur général du CACOBATPH, Abdelmadjid Chekaki, a affirmé que cette initia-

tive s'inscrit dans le cadre des efforts visant à moderniser les services et à rapprocher l'administration du citoyen. Il a qualifié ce mécanisme de « trait d'union entre le fonds et ses partenaires que sont les cabinets comptables et les entreprises affiliées ». Cette nouvelle mesure vise également à offrir un environnement de travail numérique clair, sécurisé et flexible, permettant la gestion de toutes les obligations déclaratives et des différentes démarches administratives à travers un compte unique dédié aux cabinets comptables, garantissant ainsi un gain de temps et d'efforts ainsi qu'une amélioration de l'efficacité administrative », a-t-il expliqué. De son côté, le président du

Conseil national de l'Ordre des experts-comptables, Abdelkrim Bouhouche, a indiqué que la signature de cette convention avec le fonds CACOBATPH constitue « la concrétisation d'une vision commune visant l'adoption d'un système moderne, efficace et performant dans le cadre du renforcement de la numérisation dans ce domaine ». Dans le même esprit, le président de l'Organisation nationale des comptables agréés, Nasreddine Bouragaa, a souligné que cette convention a pour objectif de « renforcer la coopération avec le fonds CACOBATPH dans le cadre de ce nouveau mécanisme électronique, lequel facilitera ce type de démarches ».

R.N

GUICHET UNIQUE

Le gouvernement mise sur la simplification des procédures

Le gouvernement poursuit sa stratégie de modernisation du climat des affaires avec une nouvelle étape consacrée à la réforme du guichet unique de l'investissement.

Président hier lundi à Alger l'ouverture d'une journée d'information organisée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), le Premier ministre Sifi Ghrieb a mis en avant la volonté des pouvoirs publics de transformer en profondeur les mécanismes d'accompagnement des investisseurs et de simplifier les procédures administratives. Placée sous le slogan « Le guichet unique : de l'idée à la concrétisation », cette rencontre s'inscrit dans le cadre des réformes structurelles engagées par l'État afin de renforcer l'attractivité économique du pays et d'améliorer l'environnement de l'investissement. La cérémonie a réuni plusieurs membres du gouvernement, des responsables d'institutions publiques, des représentants d'organisations patronales ainsi que des chefs d'entreprises. Dans son intervention, Sifi Ghrieb a expliqué que l'AAPI connaît actuellement une transformation profonde visant à faire évoluer l'agence d'un simple guichet administratif vers une administration intégrée et restructurée autour des besoins réels des investisseurs. Cette réforme vise notamment à mettre fin à la lenteur du traitement des dossiers, à la dispersion des responsabilités et à la complexité des démarches administratives qui freinent encore la concrétisation des projets.

Le Premier ministre a également annoncé l'instauration de délais obligatoires pour le traitement des dossiers. Désormais, les demandes devront être traitées dans un délai maximum de 25 jours, réduit à 20 jours pour les infrastructures classées. Ces mesures visent à garantir davantage de visibilité et de sécurité aux investisseurs nationaux et étrangers. La numérisation figure également au cœur de cette réforme. Le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a annoncé le lancement prochain d'un « guichet unique numérique », destiné à dématérialiser l'ensemble des procédures liées à l'investissement. Ce projet, développé sous la supervision du Haut-commissariat à la numérisation, doit permettre de garantir des démarches plus rapides, transparentes et sécurisées. Selon Omar Rekkache, cette transformation traduit une volonté politique claire de lutter contre la bureaucratie et les lourdeurs administratives qui ont longtemps pesé sur l'environnement économique. Il a affirmé que l'AAPI



pourra poursuivre sa coordination avec les différents acteurs économiques et les organisations patronales, notamment le Conseil du renouveau économique algérien, afin d'assurer la réussite de cette réforme. Le dossier du foncier économique a également été abordé lors de cette rencontre. Les nouvelles dispositions prévoient une révision des mécanismes d'attribution des terrains destinés à l'investissement, avec une nouvelle grille d'évaluation fondée sur des critères plus précis liés à la viabilité des projets et à leur impact économique. Le Conseil d'administration de l'AAPI sera chargé de statuer sur les demandes en fonction des priorités stratégiques du pays. À cette occasion, le Premier ministre a révélé que plus de 20 000 projets ont déjà été enregistrés auprès de l'AAPI depuis l'entrée en vigueur du nouveau système d'investissement. Ces projets représentent une valeur globale dépassant 9 000 milliards de dinars et devraient permettre la création de plus de 525 000 emplois.

Synthèse : Sid Ali

ALGÉRIE-FRANCE

Macron relance l'appel au dialogue malgré les divergences

Le président français Emmanuel Macron a de nouveau évoqué les relations entre la France et l'Algérie, appelant à un apaisement des tensions entre les deux pays, tout en dénonçant l'existence de courants politiques hostiles à une réconciliation durable.

Dans une interview accordée au magazine Africa Report, le chef de l'État français a affirmé que certaines franges de la classe politique, aussi bien en France qu'en Algérie, ne souhaitent pas voir les relations bilatérales se normaliser. « Cette confrontation dans laquelle nos gouvernements se sont laissés enfermer n'est bonne pour personne », a-t-il déclaré, soulignant les conséquences négatives de cette crise sur les échanges économiques, la coopération sécuritaire ainsi que la lutte contre l'immigration clandestine et le terrorisme.

Pour Emmanuel Macron, les intérêts des deux pays convergent vers une relation apaisée et pragmatique. Il a insisté sur le fait qu'il est dans l'intérêt de la France « de bien s'entendre avec l'Algérie », tout comme il serait dans l'intérêt d'Alger d'entretenir des relations stables avec Paris, malgré les désaccords persistants. Le président français est également revenu sur les origines des tensions récentes entre les deux capitales, rappelant que la reconnaissance par Paris du plan marocain d'autonomie au Sahara occidental avait fortement irrité Alger. Il a néanmoins défendu cette décision, qu'il qualifie de « choix souverain ».

Sur la question mémorielle, Emmanuel Macron a estimé être le président français ayant « fait le plus » pour reconnaître certaines vérités historiques liées à la colonisation et à la guerre d'Algérie. Depuis son arrivée au pouvoir en 2017, il affirme avoir engagé plusieurs initiatives visant à apaiser les mémoires entre les deux peuples. Ces déclarations interviennent quelques jours après la visite en Algérie de la ministre française déléguée aux Armées, Alice Rufo, accompagnée de l'ambassadeur de France à Alger, Stéphane Romatet. Les deux responsables ont participé, à Sétif, aux commémorations des massacres du 8 mai 1945, dans un geste qualifié de symbolique par plusieurs observateurs. Alice Rufo a ensuite été reçue par le président algérien Abdelmadjid Tebboune, à qui elle a remis un message du président français.

Cependant, cette démarche n'a pas fait l'unanimité en Algérie. L'ancien ministre et diplomate Abdelaziz Rahabi a vivement critiqué ce qu'il considère comme un « opportunisme diplomatique » de la part d'Emmanuel Macron. Dans une publication diffusée sur les réseaux sociaux, Rahabi s'est interrogé sur la politisation des cérémonies commémoratives, estimant que la mémoire des victimes des massacres de Sétif, Guelma et Kherrata ne devrait pas être intégrée à un agenda diplomatique.

Selon lui, les initiatives françaises autour de la mémoire relèvent davantage d'une « diplomatie transactionnelle » mêlant questions historiques, dossiers consulaires et enjeux politiques internes français, notamment à l'approche de l'élection présidentielle de 2027.

L'ancien ambassadeur d'Algérie en Espagne accuse également Emmanuel Macron de pratiquer un « jeu de balancier » entre les appels à la normalisation avec Alger et les gestes adressés aux harkis ou aux nostalgiques de l'Algérie française. Une attitude qui, selon Rahabi, risque de rendre les crises entre les deux pays récurrentes si la question mémorielle continue d'être instrumentalisée politiquement.

Abr.N

LE PRÉSIDENT ANGOLAIS JOÃO LOURENÇO ENTAME UNE VISITE D'ÉTAT EN ALGÉRIE

Alger et Luanda renforcent leur coopération politique et économique

Le président de la République d'Angola, João Lourenço, est arrivé lundi à Alger pour une visite d'État destinée à renforcer les relations historiques et stratégiques entre l'Algérie et l'Angola. À son arrivée à l'aéroport international d'Alger, il a été accueilli par le président de la République Abdelmadjid Tebboune lors d'une cérémonie officielle marquée par les honneurs militaires. Cette visite intervient dans un contexte de rapprochement politique et économique croissant entre Alger et Luanda. Les autorités des deux pays affichent leur volonté commune de donner une nouvelle impulsion à leur coopération bilatérale et d'élever leurs relations au rang de partenariat stratégique renforcé. L'Algérie et l'Angola entretiennent en effet des relations anciennes fondées sur une solidarité historique remontant à la lutte angolaise contre la colonisation. Alger avait apporté un soutien politique et diplomatique important à Luanda durant la guerre de libération et au cours de la phase de reconstruction qui a suivi l'indépendance du pays.

Cette reconnaissance demeure profondément ancrée dans la mémoire politique angolaise. En novembre dernier, le président João Lourenço avait d'ailleurs décerné, à titre posthume, des distinctions honorifiques aux anciens présidents algériens Houari Boumediène et Ahmed Ben Bella, saluant leur contri-

bution au soutien de l'indépendance et de la reconstruction de l'Angola.

Au-delà de la dimension historique, cette visite vise à renforcer la coopération dans plusieurs secteurs stratégiques, notamment l'économie, l'énergie, l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et les échanges culturels. Les deux pays souhaitent également intensifier leurs échanges commerciaux et développer des partenariats économiques à la hauteur de leurs relations politiques. Les discussions entre les deux dirigeants devraient également porter sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun. Alger et Luanda partagent des positions convergentes sur les questions liées à la décolonisation en Afrique, au droit des peuples à l'autodétermination, ainsi qu'aux enjeux de sécurité, de stabilité et de développement sur le continent africain.

Les relations entre les deux pays ont connu une dynamique particulière ces dernières années, notamment avec l'accession de l'Algérie au Conseil de sécurité des Nations unies en qualité de membre non permanent et la présidence angolaise de l'Union africaine. Les deux capitales ont multiplié les consultations et les échanges diplomatiques sur les grandes questions africaines, notamment la lutte contre le terrorisme et le financement du développement des infrastructures sur le continent.

En janvier 2025, lors d'une réunion de haut niveau du Conseil de sécurité consacrée à la lutte contre le terrorisme en Afrique, l'Angola avait salué le rôle actif joué par l'Algérie dans les efforts africains visant à renforcer la sécurité et la stabilité régionales.

Les contacts entre les deux pays se sont intensifiés à travers plusieurs visites officielles et consultations politiques dans différents secteurs, notamment les affaires étrangères, l'énergie et les mines. En avril 2025, Alger et Luanda avaient tenu la première session de leurs consultations politiques bilatérales, conclue par la signature d'un mémorandum d'entente entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays.

Cet accord vise à institutionnaliser les consultations politiques et à élargir les perspectives de coopération dans plusieurs domaines stratégiques. Les autorités algériennes et angolaises espèrent désormais transformer cette convergence politique en partenariats économiques concrets au bénéfice des deux peuples.

La visite du président João Lourenço en Algérie devrait ainsi marquer une nouvelle étape dans le renforcement des relations entre les deux pays, dans un contexte africain marqué par de nombreux défis sécuritaires, économiques et géopolitiques.

Synthèse : R.N

ENERGIE

Une délégation nigérienne en visite en Algérie pour renforcer la coopération

Une délégation d'experts et d'ingénieurs du ministère nigérien du Pétrole effectuée, du 9 au 18 mai, une visite de travail en Algérie dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale et de l'échange d'expertise dans le secteur énergétique, a indiqué dimanche le groupe Sonatrach dans un communiqué. Cette visite intervient à la suite de la signature, le 24 mars dernier à Niamey, d'un mémorandum d'entente entre les deux parties visant à développer la coopération bilatérale. La délégation nigérienne a entamé sa visite par une réunion technique au siège de l'activité Exploration et Production de Sonatrach avec le vice-président chargé de cette activité, Farid Djetou, et ses collaborateurs, en présence de représentants du ministère des Hydrocarbures et de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), selon la même source. La délégation a également effectué des visites au centre de gestion des données d'ALNAFT, ainsi qu'au centre de gestion des données de la division Production de l'activité Exploration et Production à Alger.

Le programme de la visite comprend plusieurs déplacements techniques au niveau d'installations et d'infrastructures relevant de Sonatrach à Boumerdes, notamment le centre de traitement des données sismiques de l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO), le centre de gestion des données de la division Exploration, la division Laboratoire ainsi que l'Entreprise nationale de génie civil et construction (ENGCB). Une visite à l'Institut algérien du pétrole est également prévue.

La délégation se rendra aussi à Hassi Messaoud pour visiter plusieurs structures spécialisées, dont la carothèque dédiée à la conservation des échantillons de roches, ainsi que des filiales de Sonatrach, à savoir l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP) et l'Entreprise nationale des services pétroliers (ENSP). Selon Sonatrach, cette visite s'inscrit dans le cadre des ambitions de la République du Niger visant à moderniser ses structures techniques dans le secteur des hydrocarbures. Elle a également pour objectif de tirer profit de l'expérience algérienne en matière de gestion des données pétrolières, d'infrastructures numériques et de contrôle de la qualité des hydrocarbures, ainsi que de favoriser l'échange des expertises et des meilleures pratiques techniques et organisationnelles adoptées dans le Secteur. Le groupe public a souligné que cette visite reflète "le haut niveau de coopération" entre l'Algérie et le Niger ainsi que la volonté des deux pays de renforcer leur partenariat énergétique, notamment dans les domaines de la formation, du développement des capacités techniques et de l'échange d'expériences, de manière à servir les intérêts des deux pays et à soutenir les efforts de développement durable dans la région.

R.E

DGI

La régularisation fiscale volontaire expliquée

Cette mesure est ouverte aussi bien aux contribuables déjà identifiés qu'aux personnes n'ayant jamais déclaré leurs activités. Les intéressés peuvent déclarer les sommes qui n'ont jamais été fiscalisées auparavant et s'acquitter d'un montant unique de 8 % sur les montants déclarés.

Le directeur d'études à la DGI, Mourad Aouidad, est revenu longuement, lors de son passage hier à l'émission "L'Invité du jour" de la chaîne 3 de la Radio algérienne, sur les nouveaux dispositifs fiscaux introduits par la loi de finances 2026. Il a expliqué que « ces mesures ont été conçues pour élargir l'assiette fiscale et améliorer la relation entre l'administration et les contribuables ». Allant dans le détail, il a affirmé que le dispositif portant sur la régularisation fiscale volontaire « a été introduit par la loi de finances 2026. Il permet aux personnes physiques et morales de régulariser leur situation vis-à-vis de l'administration fiscale et de leurs obligations fiscales ». Il a précisé que « cette mesure est ouverte aussi bien aux contribuables déjà identifiés qu'aux personnes n'ayant jamais déclaré leurs activités. Les intéressés peuvent déclarer les sommes qui n'ont jamais été fiscalisées auparavant et s'acquitter d'un montant unique de 8 % sur les montants déclarés ».

Mourad Aouidad a précisé que cette régularisation concerne toutes les obligations fiscales antérieures non accomplies, sans limitation de période. « C'est une occasion pour les contribuables de régulariser leur situation en payant les 8 %, au lieu de faire l'objet d'une régularisation fiscale avec toutes les conséquences liées aux pénalités ou aux poursuites », a-t-il expliqué, indiquant que « les personnes morales concernées doivent être de droit algérien. » Interrogé sur les personnes exerçant dans le marché informel, le responsable de la DGI a confirmé qu'elles sont également visées par ce dispositif. « On peut dire que ce sont les personnes actives dans l'informel qui peuvent venir déclarer les opérations qui n'ont pas été portées sur les déclarations prévues en la matière et payer les 8 % », a-t-il déclaré. Même les personnes n'ayant jamais tenu de comptabilité ou exercé depuis plusieurs années peuvent bénéficier de cette mesure. « Cela ne pose aucun problème. Le sens de ce dispositif est justement de ramener ces personnes vers le circuit formel », a-t-il ajouté.

Concernant la nature de cette mesure, Mourad Aouidad a rejeté le terme d'amnistie fiscale au sens classique. « On ne peut pas parler exactement d'une amnistie fiscale au sens traditionnel du terme, du moment qu'il



existe une procédure encadrée légalement qui prévoit l'imposition des montants concernés à un taux préférentiel de 8 % », a-t-il souligné, rassurant les personnes souhaitant adhérer au dispositif en affirmant qu'aucune poursuite fiscale ne sera engagée sur les sommes déclarées. « Il n'y aura pas de régularisation selon le régime fiscal du droit commun sur ces sommes-là. Il y aura uniquement l'application d'une imposition unique et libératoire de 8 % », a-t-il indiqué. Le responsable a ensuite présenté le second dispositif prévu par la loi de finances 2026, portant sur « l'assainissement et l'annulation des créances fiscales ». Ce mécanisme comprend deux volets distincts. Le premier concerne « les créances fiscales relatives à la période de 2011 et antérieure », qui feront l'objet d'une annulation totale sans aucune démarche de la part des contribuables. Le second volet vise « les créances fiscales allant de 2012 à 2025 ». Dans ce cas, les contribuables doivent déposer une demande pour bénéficier d'un abattement de 30 % et de l'annulation des pénalités. « Pour cette période, il n'y a pas une annulation totale de la créance fiscale, mais une réduction de 30 % ainsi qu'une annulation totale des pénalités », a expliqué Mourad Aouidad.

Le directeur d'études de la DGI a toutefois

précisé que certaines catégories sont exclues de ce dispositif. « Toutes les personnes peuvent bénéficier de cette mesure, sauf celles dont les créances fiscales sont liées à des manœuvres frauduleuses et ayant fait l'objet de condamnations judiciaires », a-t-il affirmé. Les autres contribuables pourront payer les 70 % restants soit directement, soit à travers un échéancier.

Concernant les délais, Mourad Aouidad a rappelé que les deux dispositifs restent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2026. « La loi prévoit que le dispositif prend fin le 31-12-2026 », a-t-il insisté, en réponse aux appels de certains citoyens réclamant une prolongation jusqu'en 2027. Enfin, il a souligné que « la DGI mène actuellement une vaste campagne d'information pour accompagner les contribuables. Après des instructions internes adressées aux services fiscaux et des sessions d'explication destinées aux agents chargés de l'application de ces mesures, une campagne nationale a été lancée à destination du grand public », rappelant que des Journées portes ouvertes sont organisées jusqu'à jeudi prochain afin d'expliquer les modalités d'adhésion, les avantages de ces dispositifs et les démarches à suivre auprès des recettes des impôts compétentes.

Source: Radio algérienne

TRAVAUX DE DRAGAGE DES PORTS ALGÉRIENS

Les procédures de création d'une société algéro-chinoise examinées

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djelaloui, a présidé, dimanche au siège du ministère, une séance de travail consacrée au suivi des projets de développement des infrastructures portuaires, notamment la création d'une société mixte algéro-chinoise chargée des travaux de dragage des ports nationaux, ainsi que le projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, a indiqué un communiqué du ministère.

La réunion s'est déroulée en

présence des cadres centraux du ministère, des directeurs généraux de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), de la Méditerranéenne des travaux maritimes (MEDITRAM), du laboratoire d'études maritimes (LEM), outre les représentants de la China Harbour Engineering Company (CHEC), précise la même source.

Dans ce cadre, l'état d'avancement des procédures relatives à la création d'une société mixte algéro-chinoise chargée de la réalisation des travaux de dra-

gation des ports nationaux a été examiné, avec la présentation du plan de travail du projet, de même que l'établissement d'un calendrier de réalisation et les différentes phases de mise en œuvre, conformément aux instructions du président de la République émises lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue le 19 avril dernier, lit-on dans le communiqué. La réunion a également porté sur le niveau d'avancement du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, comprenant la réalisation d'un quai minier dans

le cadre du projet de phosphate intégré, et ce depuis la dernière visite de terrain effectuée par le ministre sur le site le 9 avril dernier.

Les mesures nécessaires pour accélérer le rythme des travaux ont été examinées, particulièrement à travers le renforcement des chantiers en moyens humains et matériels, afin de permettre la poursuite de la réalisation des différentes composantes du projet et l'amélioration de la cadence d'exécution, a conclu le communiqué.

R.E



CONSTANTINE
(CANCER DU COL
DE L'UTÉRUS)

L'intensification des programmes de dépistage et diagnostic précoces soulignée



Les participants à une journée d'information et de prévention contre le cancer du col de l'utérus organisée, dimanche dans la wilaya de Constantine par l'association "Waha d'aide aux cancéreux", ont souligné "la nécessité d'intensifier les programmes de dépistage et diagnostic précoces de cette maladie". "L'exécution de ces programmes à travers les structures de santé de proximité, vise à améliorer les chances de survie des personnes atteintes de ce type de cancer et à assurer un traitement rapide et efficace, afin de protéger les personnes dès le début de la maladie et de dispenser les soins nécessaires", a déclaré à l'APS le Dr Samira Hamoud, médecin généraliste

bénévole au sein de cette association. "La prévention est la méthode la plus efficace et la moins coûteuse pour lutter contre le cancer du col de l'utérus, améliorant ainsi la qualité de vie des femmes, réduisant les coûts de soins et renforçant le système de santé", a affirmé de son côté le Dr Messaouda Reziouk, également membre de l'équipe de "Waha Solidarité", chargée de la sensibilisation et la prévention. Elle a indiqué que le cancer du col de l'utérus est plus fréquent chez les femmes âgées entre 25 et 65 ans dont la majorité des cas (plus de 90%), est due au papillomavirus humain (PVH) infection persistante virale et une maladie sexuel-

lement transmissible. "Les personnes souffrant de cette maladie doivent bénéficier d'un suivi régulier adapté à leurs besoins et un accompagnement sur les plans médical, psychologique et social pour une meilleure maîtrise des facteurs de risque", a-t-elle encore ajouté. Une cinquantaine de femmes ont pris part à cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du programme des activités sanitaires et scientifiques initié par cette association au titre de l'exercice 2026, a précisé son président Ahmed Zemouli. La rencontre s'est déroulée au siège de l'association "Waha", situé à la circonscription administrative Ali Mendjeli.

TOUGGOURT

L'organisation et dynamisation des organismes agricoles, thème d'un atelier régional

Les mécanismes d'organisation et de dynamisation des organismes agricoles a été au centre d'un atelier régional tenu à Touggourt en direction des associations, coopératives agricoles et conseils interprofessionnels issus des wilayas du Sud-est du pays.

Initiée par la direction locale des services agricoles (DSA), ce regroupement a permis d'explicitier le cadre organisationnel et législatif des coopératives agricoles, les aspects liés à la structuration des organisations professionnelles, la dynamisation des mécanismes d'action commune entre associations, coopératives et conseils interprofessionnels, le renforcement de leur rôle, a expliqué Mme. Zahra Rahmani Sayet, représentante du ministère de l'Agriculture, sous-directrice de la dynamisation des organisations professionnelles agricoles. Pour sa part, le président de la Chambre de l'Agriculture de la wilaya de Touggourt, Bachir Mâache, a mis en avant le rôle fondamental des coopératives et organisations agricoles dans la structuration des activités agricoles dans la wilaya, leur permettant de bénéficier des mesures incitatives et des mécanismes de soutien, ainsi que leur accompagnement et formation selon des modes et techniques innovantes dans le domaine agricole.

La rencontre a permis de passer en revue des questions et préoccupations rencontrées dans divers segments culturels par les agriculteurs et organisations professionnelles, et de suggérer des solutions pratiques à même de renforcer la mission des organismes agricoles, notamment la coordination administrative et l'appui technique aux agriculteurs et aux professionnels.

EL AOUANA (JIJEL)

Lancement de la 2^{ème} tranche du projet d'aménagement du front de mer

La seconde tranche du projet d'aménagement du front de mer d'El Aouana (20 km à l'Ouest de Jijel) vient d'être lancée, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Inscrit dans le cadre des efforts de réhabilitation du front de mer de cette commune, ce projet d'aménagement urbain et d'amélioration du cadre de vie du citoyen mobilise une enveloppe financière de 500 millions DA de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, selon la même source. Le projet qui s'étend sur 500 mètres linéaires comporte la réalisation de travaux d'évacuation des eaux pluviales et d'assainissement, l'approvisionnement en eau potable et d'irrigation, d'éclairage public, la fourniture de mobilier urbain, l'aménagement d'espaces verts et de jeu et des aménagements extérieurs, selon les mêmes services.

Inaugurée en 2025, la première tranche du projet a mobilisé une enveloppe financière de 300 millions DA de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales et a porté sur deux lots d'aménagement d'une aire totale de 17.365 m² sur 320 mètres de longs incluant la réalisation de gradins, d'espaces verts, de parkings, d'un promenoir, l'éclairage public, des toilettes publiques et un système anti incendie. Ce projet est appelé à renforcer l'attractivité touristique de la commune d'El Aouana en offrant des espaces récréatifs et de détente pour ses habitants et ses visiteurs, a-t-on indiqué.

SÉTIF

Campagne de sensibilisation à la protection sociale des agriculteurs

Une campagne d'information et de sensibilisation à la protection sociale des agriculteurs a été lancée dimanche à Sétif, a-t-on appris auprès des services de l'agence régionale de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS).

Cette caisse a précisé, dans un communiqué, que cette campagne s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives des autorités publiques visant à renforcer la protection sociale des travailleurs de la terre et à consacrer le principe de justice sociale, en présentant les nouveaux services offerts par la caisse au profit des agriculteurs.

Dans le même contexte, deux nouvelles plateformes numériques ont été lancées spécifiquement pour les agriculteurs, à savoir "Himayati 5.0" et "Himayati+", au titre d'une approche globale visant à accompagner cette catégorie de professionnels et à garantir une couverture sociale adaptée à la spécificité de leur activité, selon le même communiqué. L'initiative procède également des efforts de la CASNOS visant à répondre aux préoccupations des agriculteurs recensés.

OUARGLA

Expériences prometteuses de la céréaliculture à Gassi-Touil

La céréaliculture, toutes variétés confondues, figure parmi les expériences culturelles prometteuses menées dans la région de Gassi-Touil, commune de Hassi-Messaoud (Ouargla), dans le cadre de la contribution à la diversification des filières agricoles et le renforcement de la sécurité alimentaire. L'essor que connaît la filière céréalière dans la région est soutenu par l'accompagnement par les autorités locales des agriculteurs, notamment les producteurs céréaliers, en leur mobilisant les moyens nécessaires et en aplanissant les contraintes rencontrées, notamment en matière d'électrification agricole et d'ouverture de pistes d'accès.

Ces efforts ont donné lieu à l'émergence de larges superficies verdoyantes, organisées en exploitations agricoles, à l'instar de "Vital Agro-Sud", d'une superficie de 1.122 hectares (ha), dont 410 ha irriguées sous pivots, ayant généré 65 emplois, permanents et saisonniers, selon les données recueillies sur place à l'occasion du lancement de la campagne moisson-battage de

la saison 2025-2026.

Cette exploitation dispose de 12 forages et 12 pivots d'irrigation, de 30 ha chacun, en sus de deux autres pivots de 10 ha chacun, a-t-on fait savoir en signalant que 390 ha ont été enssemencés cette saison en blé dur et 20 ha en orge.

Aussi, l'exploitation a bénéficié d'une opération d'électrification d'un linéaire de huit (8) km, en plus de l'aménagement de 12 km de pistes intérieures, en attendant la réalisation de deux aires de stockage de céréales de 2.500 m² chacune, et la plantation de 20 ha en palmiers dattiers et la création d'un parc de matériel agricole.

D'autres exploitations ont vu le jour dans la région de Gassi-Touil, dont celle des "Frères-Zerari" dédiée également à la céréaliculture. Occupant une superficie de 1.000 ha, dont 130 ha irrigués sous pivots, cette exploitation a emblavé 70 ha en blé dur et le reste en blé tendre. L'exploitation a bénéficié, dans le cadre des efforts d'appui aux agriculteurs, d'opérations de réalisation, pour plus de 26 millions DA, de 12

km de pistes d'accès, d'un réseau d'électrification de 12 pour un coût de plus de 46 millions DA.

L'exploitation "Benou-Messaoud", un autre projet agricole lancé dans la région, occupe une superficie de 700 ha, dont 80 ha dédiés à la céréaliculture, 400 ha l'oléiculture, 20 ha à la phœniciculture et 15 ha à l'arboriculture fruitière.

Cette exploitation a été raccordée au réseau d'électrification via un réseau de 40 km, en plus de la réalisation de 45 km de pistes agricoles.

Le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, a affirmé, en marge du lancement de la campagne moisson-battage, que les autorités locales s'attellent à accompagner les agriculteurs et à aplanir les contraintes rencontrées, en vue de les soutenir pour qu'ils puissent contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire.

Une récolte céréalière de plus de 475.000 QX est attendue à l'issue de la campagne moisson-battage de la saison actuelle, reflétant la dynamique que connaît le secteur agricole dans la wilaya.

Timimoun : Appel à étudier les contributions des Ouléma du Sud dans la pensée islamique

La création d'un projet dédié à l'étude des contributions des Ouléma du Sud du pays dans la pensée islamique et le rite malékite, a été soulignée par les participants à la seconde édition du séminaire national intitulé "Gourara à travers l'histoire, Cheikh Abderrahmane El-Djentouri comme un modèle", clôturé, samedi soir à Timimoun.

Les intervenants, des universitaires, hommes de culte et imams et encadreurs de zaouias, ont mis l'accent sur le renforcement de la coopération entre les institutions universitaires et les cercles de recherches algériens et leurs homologues en Afrique du Nord et au Sahel, la réalisation de recherches et thèses uni-

versitaires sur l'étude de la vie et de l'œuvre de Cheikh El-Djentouri.

Ils ont plaidé pour la promotion de la prochaine édition du séminaire en rencontre internationale, en vue de renforcer les recherches et les échanges académiques liés au patrimoine scientifique des érudits de la région du Gourara, a indiqué le président du comité scientifique de la rencontre, Pr. Abdelkrim Benkhalid.

Initiée par la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Timimoun, sous l'égide du ministère de tutelle et des autorités de la wilaya, cette rencontre, animée dans le cadre de la Selka (lecture collective et entière du saint Coran) du Gourara, vise à mettre

en lumière l'histoire du rayonnement scientifique et culturel du Gourara, ses Ouléma, le développement des recherches concernant leurs œuvres, ainsi que la valorisation du legs culturel et religieux de la région, a indiqué Cheikh Hamadou Ould-Safi, imam et Mufti de la wilaya de Timimoun.

Ayant vécu au 18^{ème} siècle, Cheikh Sidi-Abderrahmane El-Djentouri, inhumé à Guentour, commune de Ouled-Aïssa (Timimoun), a été un des Ouléma et des éminentes personnalités religieuses de la région. Il a légué de nombreux ouvrages et manuscrits dans divers domaines de la science et du savoir, notamment dans le domaine religieux.

COMMUNE DE SEBAINE (TIARET)

Raccordement de 27 logements ruraux à l'électricité

Un projet de raccordement au réseau électrique de 27 logements ruraux situés au niveau du regroupement " Sidi-Youcef ", dans la commune de Sebaine, a été mis en service dimanche, a-t-on appris auprès de la cellule de communication du cabinet du wali.

Selon la même source, ce projet a été inauguré par le secrétaire général de la wilaya, chargé de la gestion des affaires de la wilaya, et financé sur le budget de la wilaya pour une enveloppe de 5,7 millions de dinars.

Réalisé par Sonelgaz, à travers sa Direction de distribution de la wilaya de Tiaret, le projet a été achevé dans un délai d'un mois. Il permettra à près de 125 habitants de cette zone rurale de bénéficier de l'électricité et d'améliorer leurs conditions de vie quotidiennes.

Les travaux ont consisté en l'installation de poteaux électriques, le déploiement d'un réseau sur une distance de 1,5 kilomètre ainsi que la mise en place d'un transformateur électrique, a ajouté la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à renforcer les infrastructures de base dans les zones rurales et à améliorer le cadre de vie des habitants à travers la généralisation de l'accès à l'énergie électrique.

MÉDÉA

Projet de modernisation des stations de transport de voyageurs

Un projet de modernisation des stations de transport intercommunales a été lancé récemment à travers de nombreuses grandes agglomérations urbaines de la wilaya de Médéa, dans le cadre de la mise à niveau des structures d'accueil des voyageurs, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya. Cette mise à niveau vise à offrir davantage de confort aux voyageurs transitant par les localités de Tablat, desservie par la RNB, de Berrouaghia, desservie par la RN 1 et l'autoroute nord-sud, ainsi que de Sidi-Naamane, traversée par la RN18, a-t-on fait savoir.

Selon ces mêmes services, une nouvelle station de transport de voyageurs intercommunale a été mise en service, au début du mois de mai à la daïra de Tablat, au nord-est de Médéa. D'une superficie de près de 6.000 mètres carrés, cette station dispose de neuf quais pour autobus qui desservent les communes du nord-est et de l'est de la wilaya, ainsi que les zones d'habitation du chef-lieu de la daïra, a-t-on précisé.

Un autre projet d'aménagement des structures d'accueil des voyageurs est en cours de réalisation dans la commune de Berrouaghia, à l'est de Médéa, ajoute la même source.

Les travaux engagés dans le cadre de ce projet consistent à aménager des aires de stationnement pour les autobus et les taxis, à installer des abrisbus et un système d'éclairage, ainsi qu'à aménager les entrées de la station, les locaux commerciaux et les locaux de services, a-t-on indiqué.

Il est également fait mention de l'élaboration d'une étude d'aménagement d'une station de transport de voyageurs située dans la commune de Sidi-Naamane, à l'est du chef-lieu de wilaya. D'une capacité d'accueil de 150 autobus et taxis collectifs, cette station permettra d'organiser plus efficacement les déplacements des voyageurs à l'intérieur et hors du territoire de la wilaya, a-t-on noté.

COMMUNE DE MERAHNA (SOUK AHRAS)

Le projet de la conduite principale d'AEP réceptionné "avant fin mai"

Le projet de réhabilitation de la conduite principale d'AEP de la commune de Merahna (Souk Ahras), destinée à alimenter la commune voisine de Sidi Fredj en eau potable, sera réceptionné "avant la fin du mois de mai en cours", a affirmé, dimanche, le chef du service de l'AEP de la direction de l'hydraulique, Boulaâres Aggoun.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette opération, inscrite dans le cadre du programme de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, a nécessité un investissement public de 22 millions de dinars.

Il a ajouté que les travaux portent, notamment, sur la réhabilitation de cette conduite sur 4 km "afin de la dégager des obstructions et d'éliminer les dépôts présents à l'intérieur", soulignant qu'il est également prévu le renforcement de cette canalisation au moyen de deux (2) pompes d'un débit, chacune, de 8 litres/seconde.

S'agissant de l'alimentation régulière en eau potable, M. Aggoun a indiqué qu'un réservoir d'eau d'une capacité de 1.000 m³ est en cours de construction dans la commune de Merahna pour approvisionner les habitants de la commune de Sidi Fredj en eau potable à partir de la station de pompage située à la localité d'El Guenni, dans la même collectivité locale.

NÂAMA

Plusieurs projets en cours de réalisation dans la daïra de Moghrar



Plusieurs projets de développement sont actuellement en cours de réalisation dans la daïra de Moghrar, au sud de la wilaya de Nâama, dans les domaines des routes, des infrastructures de base, de l'aménagement urbain et d'autres secteurs, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.

D'importantes enveloppes financières ont été allouées à cette collectivité locale, dans le cadre du programme du secteur des travaux publics, ainsi que du budget de wilaya consacré à l'entretien du réseau routier. Ces financements permettront la réalisation de cinq ouvrages d'art sur la route nationale RN 6C (axe Fnassa - Djénienne Bourezg), ainsi que de deux ponts aux zones de traversée des oueds "M'zab" et "El Karima". Un mur de protection est également en cours de réalisation au niveau de l'oued de Moghrar, dans la zone dite du "Grand Pont", selon la même source.

Le secrétaire général de la wilaya chargé de la gestion des affaires

de la wilaya de Nâama, Messaoud Boularras, a insisté, lors de sa visite d'inspection effectuée, dimanche, sur "la nécessité de travailler en système de rotation, de mobiliser tous les moyens matériels et humains au niveau des chantiers et d'accélérer le rythme de réalisation de ces projets", qui contribueront à améliorer la fluidité de la circulation, ainsi que les conditions de déplacement et de sécurité sur les principaux axes routiers de la wilaya.

Dans le domaine de la santé, une polyclinique est en cours de réalisation dans le quartier "El Wiam" de la commune de Moghrar. Le projet affiche un taux d'avancement jugé important et devrait être mis en service "prochainement". Cette nouvelle infrastructure sanitaire contribuera à l'amélioration des prestations de santé offertes aux habitants de la région.

Dans le secteur de l'éducation, la commune devrait réceptionner, à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, un CEM au village de

Draâ Es-Saa, ainsi qu'une école primaire au village de Kalaat Cheikh Bouâmama.

Le secteur de la jeunesse et des sports a également été renforcé dans cette commune par la réalisation d'une piscine de proximité dont les travaux sont en phase finale. Par ailleurs, dans la région de Djenienne Bourezg, relevant de la daïra de Moghrar, les travaux d'aménagement du stade communal se poursuivent, avec la pose d'une pelouse synthétique et la réalisation de vestiaires, a ajouté la même source.

Les travaux comprennent également de vastes opérations d'aménagement urbain dans plusieurs quartiers de la commune de Moghrar et des villages avoisinants, ainsi que des projets de revêtement des chemins secondaires et des accès à la commune, la réhabilitation des anciens quartiers et l'aménagement d'espaces verts et d'aires de jeux pour enfants.

Ouargla : Journée de sensibilisation sur l'arganier et son importance environnementale et économique

Une journée de sensibilisation et d'information sur l'arganier a été organisée, dimanche à Ouargla, par la Conservation des forêts, en coordination avec les différents acteurs et partenaires du secteur, à l'occasion de la Journée internationale de cet arbre.

L'événement est initié en coordination avec l'université Kasdi-Merbah d'Ouargla, les instituts techniques

implantés dans la région, ainsi que la Direction des services agricoles et la Chambre de l'agriculture, afin d'évaluer la prévalence de cet arbre dans la région et faire connaître ses multiples avantages, a indiqué le Conservateur des forêts d'Ouargla, Abdelhafid Hamchi.

Il a mis l'accent sur la "grande importance" de l'arganier, aux plans environnemental, économique et

social, vu son rôle dans la protection de l'environnement et sa valeur ajoutée au développement économique durable, sans oublier ses sous-produits, principalement l'huile d'argan, réputée pour ses nombreux bienfaits. La rencontre a également pour but de sensibiliser les agriculteurs, les investisseurs et les chercheurs à l'importance de cet arbre, et à valoriser les perspectives de développement de sa culture

et de son exploitation durable, a souligné M. Hamchi, en prédisant des perspectives d'avenir dans la wilaya d'Ouargla pour la valorisation de cet arbre.

Des intervenants ont évoqué, lors de cette rencontre, les méthodes d'extraction de l'huile d'argan, ainsi que le rôle du secteur agricole dans le développement et la préservation de cet arbre, et ses avantages environnementaux et socio-économiques.

LIGUE 1

Victoire précieuse d'un Marseille toujours poussif au Havre

Malgré une nouvelle prestation très laborieuse, Marseille a remporté dimanche une victoire heureuse au Havre (0-1) qui préserve ses chances de qualification européenne, mais ne sera pas en Ligue des champions. Compte tenu de la victoire de Lille contre Monaco (1-0) lors de cette 33e journée de Ligue 1, Marseille, 6e avec 56 points, ne peut plus rattraper Lyon, 4e avec 60 unités. La défaite condamne en revanche Le Havre à une 34e et dernière journée à haut risque en raison de la victoire d'Auxerre sur Nice (2-1). Quatorzième avec 32 points, le club doyen ira à Lorient pour la dernière journée alors que l'AJA (15e) ira à Lille et les Agilons (16e) recevront Metz, déjà relégué, avec seulement un point de retard sur eux. Après le naufrage à Nantes (0-3) et une semaine de mise au vert forcée ponctuée d'incidents divers, on ne savait plus trop qu'attendre de l'OM.

La composition choisie par Habib Beye, avec Mason Greenwood, bien qu'il se soit attiré les foudres de son coach pendant la semaine, mais sans Pierre-Emerick Aubameyang, exclu du groupe pour raisons disciplinaires, était attendue. Pour autant, sans atteindre les abîmes de celles à Lorient ou à la Beaujoire, la prestation de l'OM a de nouveau été très poussive et pas digne d'une équipe en quête désespérée de qualification européenne.

Offensivement, malgré une domination territoriale assez large, ça a une nouvelle fois été le néant, ou presque. Hormis une frappe enroulée d'Amine Gouri, totalement démarqué sur un coup-franc joué rapidement par Emerson, mais qui a fini au ras du poteau (13e), le HAC n'a jamais tremblé jusqu'au coup de théâtre du pénalty salvateur. Sur un coup-franc à 20 mètres, mal tiré par Greenwood au milieu du mur adverse, le ballon est venu toucher le bras d'un des défenseurs havrais (54e).

Un geste qui avait échappé à l'arbitre Benoît Bastien mais pas à la VAR qui l'a invité à revoir les images, pour un verdict quasi-immédiat en désignant le point de pénalty. Un cadeau tombé du ciel que Greenwood ne s'est pas privé de faire fructifier, avec l'aide du poteau droit de Mory Diaw qui s'était pourtant bien détendu (0-1, 55e). On aurait pu penser que ce but providentiel aiderait peut-être l'OM à se libérer, mais la suite n'a pas été plus convaincante. Et sans un nouveau coup de chance, les Phocéens auraient pu en encore une fois tout gâcher. Sur une percée de Sofiane Boufal, la jambe de Facundo Medina a traîné et fait chuter le Marocain pour un deuxième pénalty, pour les locaux cette fois.

Mais le milieu offensif a voulu se faire justice lui-même et sa frappe a trouvé le bas de la transversale avant de ressortir pour le plus grand soulagement des hommes de Beye. Dans le temps additionnel, Igor Paixao a été privé du but du 2-0 (90+6) pour un hors-jeu, mais cet OM-là ne méritait pas vraiment de l'emporter plus largement. Le match contre Rennes, qui vise encore la Ligue des champions, lui, aura surtout un goût de revanche pour Beye qui retrouvera son ancien club, dans un Vélodrome qui sera certainement mécontent du peu d'intérêt de ce match.

AFP

FOOT/ PREMIER LEAGUE
(36E JOURNÉE)

Arsenal bat West Ham sur le fil (1-0) et se rapproche du titre

Arsenal, vainqueur ce dimanche en déplacement face à West Ham (1-0), a fait un pas important vers le titre de Premier League anglaise de football, à l'occasion de la 36e journée.

Un but tardif du Belge Leandro Trossard (83'), et un but refusé à son adversaire dans le temps additionnel, ont rapproché les "Gunsners" d'un premier titre depuis 22 ans. Les Londoniens ont été laborieux, pas très inspirés, sauvés par leur gardien David Raya à deux reprises, et ils ont fini par trouver la faille sur un tir de Trossard au milieu d'une forêt de joueurs (83e).

Dans une fin de match irrespirable, ils ont encaissé un but de Callum Wilson (90e+5) mais il a été invalidé par l'arbitre, après un long examen vidéo, en raison d'une faute commise sur Raya, gêné dans sa sortie.

Arsenal compte désormais 79 points, cinq de plus que son dauphin Manchester City (74 pts), qui a toutefois un match en retard à disputer, mercredi contre Crystal Palace. La voie semble plus dégagée que jamais pour le club du nord de Londres, au calendrier plus clément que son concurrent: Burnley puis Crystal Palace, trois jours avant la finale de Ligue Conférence des "Eagles" face au Rayo Vallecano, contre Bournemouth et Aston Villa pour City. Pour West Ham (18e, 36 pts), à l'inverse, le risque de la relégation est encore plus élevé qu'auparavant.

R.S

ESPAGNE

Le FC Barcelone mate le Real Madrid et conserve sa couronne



Le FC Barcelone reste Roi d'Espagne! Le géant catalan a décroché dimanche son 29e titre en Liga en s'imposant (2-0) dans le Clásico face au Real Madrid, affirmant un peu plus sa domination actuelle sur son éternel rival, condamné à une saison blanche.

La fête fut totale, dimanche soir sur la pelouse du Camp Nou, qui retrouvait le goût d'un Clásico pour la première fois depuis trois ans (pour cause de travaux). Elle devrait se terminer très tard, et elle a commencé très tôt, alors qu'un nul suffisait en théorie aux Catalans, leaders de Liga avec 11 points d'avance - désormais 14 - pour sceller leur deuxième sacre consécutif et plonger leurs éternels rivaux madrilènes dans une crise sans fin. Les hommes d'Hansi Flick, endeuillé quelques heures plus tôt par la mort de son père mais présent tout de même sur son banc, ont en effet bouclé l'affaire en moins de vingt minutes, ne laissant aucun espoir aux Merengues, condamnés officiellement à l'affront d'une deuxième saison sans titre majeur.

En l'absence du prodige blaugrana Lamine Yamal, touché aux ischio-jambiers, c'est l'ailier anglais Marcus Rashford qui a lancé le feu d'artifice barcelonais avec un coup franc en pleine lucarne (9e, 1-0). L'attaquant espagnol Ferran Torres, à

nouveau préféré à Robert Lewandowski, l'a prolongé après une déviation géniale de Dani Olmo en pivot (19e, 2-0).

Les festivités dureront sûrement jusque tard dans la nuit en Catalogne, tandis que la saison, déjà longue, va devenir vraiment interminable pour la Maison Blanche, déjà en feu avant la rencontre après une semaine chaotique, marquée par deux altercations successives entre Aurélien Tchouaméni et Federico Valverde, mis au repos forcé pendant deux semaines après un traumatisme crânien.

Triomphe du collectif

Elle avait pourtant remarquablement débuté, sous les ordres de Xabi Alonso, depuis remplacé par Alvaro Arbeloa, resté lui aussi sans solution face aux problèmes de fond d'un effectif "galactique" mal construit et trop dépendant des exploits individuels de ses stars pour rivaliser avec la force collective barcelonaise. Porté alors par un Kylian Mbappé inarrêtable, absent dimanche car pas encore remis d'une blessure aux ischio-jambiers, le Real comptait même cinq points d'avance sur son éternel rival après sa victoire au match aller (2-1). Mais la dynamique s'est totalement inversée ensuite: le club merengue n'a pris que 47 points sur 72, quand Barcelone en a ré-

colté 66.

Cela s'est parfois joué à rien, à une parade de Joan Garcia, un coup de génie de Lamine Yamal, ou à un but de l'épaulé de Robert Lewandowski. Mais les Blaugranas ont réussi un quasi sans-faute depuis leur revers au Bernabéu en octobre, avec 23 succès pour seulement deux défaites, tandis que les Merengues ont multiplié les fautes de parcours et les revers cinglants (Celta Vigo, Getafe, Majorque, Osasuna...).

Restés fidèles jusqu'au bout à l'idée de jeu ultra-offensive de leur entraîneur, même lorsqu'elle leur a coûté des points, les Catalans ont été récompensés avant même le terme de la saison, et couronnés pour la première fois de leur histoire lors d'un Clásico.

Ils joueront désormais les trois dernières journées pour atteindre la barre symbolique des 100 points, ce qui n'a été réalisé, seulement que deux fois, par le Real en 2011-12, puis par le Barça lui-même la saison suivante.

L'entraîneur présent sur le banc madrilène à cette époque? Un certain José Mourinho, appelé aujourd'hui pour (re)venir au chevet d'un géant malade, et qui ne gagne plus.

AFP

FOOT/ SERIE A (36E JOURNÉE)

La Fiorentina valide officiellement son maintien

La Fiorentina a validé officiellement son maintien en Serie A italienne de football, grâce au point du match nul à domicile contre le Genoa (0-0), dimanche lors de la 36e journée de la compétition. La Viola a grappillé une place (15e) et totalise désormais 38 points, soit sept de plus que le 18e, la Cremonese, alors qu'il ne reste plus que deux journées à disputer. La saison 2025-26 de leur club avait en effet débuté avec des ambitions bien plus

hautes avec l'arrivée l'été dernier au poste d'entraîneur de Stefano Pioli, passé notamment par l'AC Milan.

Mais Pioli a été licencié début novembre en raison du calamiteux début de saison de son équipe qui était dernière avec seulement quatre points au moment de son départ après la 10e journée.

Sous la conduite de Paolo Vanoli, la Fiorentina a repris des couleurs, signant notamment sa première victoire en championnat fin décembre et atteignant

les quarts de finale de la Ligue Conférence où elle a chuté face aux Anglais de Crystal Palace.

L'Inter Milan assuré de son 21e titre de champion depuis une semaine, l'attention se porte désormais sur la course à la Ligue des champions, en particulier pour la 4e place, avec, ce dimanche, les matches de l'AS Rome à Parme et de l'AC Milan (4e) face à l'Atalanta Bergame.

R.S

FOOT/ COUPE DU MONDE 2026

Début du dépôt des listes préliminaires des équipes participantes

La Fédération internationale de football (FIFA) a commencé hier lundi, à recevoir les listes provisoires des sélections nationales participantes à la Coupe du Monde 2026, qui débutera le 11 juin prochain aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique, avec la participation de 48 équipes pour la première fois dans l'histoire du Mondial.

L'instance internationale de football avait auparavant fixé le lundi 11 mai (hier NDLR) comme date de début du dépôt des listes préliminaires des équipes participantes. Ces listes devront comprendre entre 35 et 55 joueurs dont quatre doivent être obligatoirement des gardiens de but. Cette liste provisoire sera utilisée uniquement à des fins internes et ne sera pas publiée par la FIFA. La FIFA a également fixé au 2 juin prochain la date officielle de publication des listes définitives des sélections qualifiées pour la Coupe du Monde 2026. Chaque équipe devra présenter une liste finale composée de 23 à 26 joueurs, dont au moins trois gardiens de but. L'instance mondiale du football a aussi précisé que le remplacement de joueurs dans la liste finale restera limité aux cas de blessure grave ou de maladie, et ce jusqu'à 24 heures avant le pre-



mier match de chaque sélection. En revanche, les gardiens de but pourront être remplacés à tout moment durant le tournoi en cas de blessure ou d'urgence médicale. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la volonté de la FIFA de

préserver l'équité sportive tout en accordant aux équipes une flexibilité limitée pour gérer les situations d'urgence, sans pour autant ouvrir la porte à des changements susceptibles d'affecter l'intégrité de la compétition.

La Coupe du Monde 2026 se déroulera aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique du 11 juin au 19 juillet. La sélection algérienne évoluera dans le groupe J avec l'Argentine (tenante), l'Australie et la Jordanie.

R.S

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

Rencontre au sommet entre la JS Saoura et le CR Belouizdad à Béchar

La rencontre au sommet entre la JS Saoura et le CR Belouizdad sera au centre de toutes les attentions aujourd'hui à Béchar (20h00), à l'occasion de la mise à jour du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Un rendez-vous crucial dans la course au podium et aux places continentales. Installée à la deuxième place avec 50 points, la JSS abordera cette affiche avec l'ambition de préserver son statut de dauphin et de se rapprocher davantage d'une qualification pour la prochaine Ligue des champions africaine. Invaincus depuis six rencontres, les Jaune et Vert restent sur une dynamique positive qui leur permet d'entrevoir la fin de saison

avec sérénité et confiance. En face, le CR Belouizdad joue sans doute l'une de ses cartes les plus importantes dans la bataille pour le podium. Quatrième avec 44 unités, les Belouizdadis tenteront ainsi de sauver leur saison en décrochant une place qualificative à une compétition continentale, dans un duel qui s'annonce intense et très disputé. De son côté, l'USM Alger (13e, 29 pts) retrouvera le championnat avec un moral au beau fixe après son succès obtenu samedi soir face au Zamalek (1-0), au stade olympique du 5-Juillet, lors de la finale aller de la Coupe de la Confédération africaine. Portés par cette précieuse victoire avant le rendez-vous décisif prévu le samedi 16 mai

au stade international du Caire (19h00, heure algérienne), les Rouge et Noir accueilleront l'ES Mostaganem (15e, 17 pts), déjà reléguée. Les Algérois chercheront, au stade du 5-Juillet (19h00), à améliorer leur classement tout en validant quasiment leur maintien parmi l'élite. Toutefois, l'entraîneur sénégalais de l'USMA pourrait effectuer une large revue d'effectif afin de préserver ses cadres en prévision de la manche retour face au Zamalek. Un 11 remanié est ainsi attendu contre une formation mostaganémoise qui évoluera sans véritable pression après avoir officiellement quitté la Ligue 1.

R.S

FOOT / CAN U17

Les cadets algériens poursuivent leur préparation à Sidi Moussa

La sélection nationale des moins de 17 ans (U17) poursuit son stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue de sa participation à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 de la catégorie, à l'initiative de la Fédération algérienne de football (FAF). Lors de la troisième journée de regroupement, dimanche, les joueurs ont effectué des examens médicaux au niveau du pavillon médical du Centre, sous la supervision du médecin fédéral, Mohamed Khalil Moumen. En soirée, le sélectionneur national, Amine Ghimouz, a programmé un match d'application entre les joueurs sur l'une des pelouses du Centre technique natio-

nal. En prévision de la phase finale (13 mai-2 juin au Maroc), le sélectionneur national Amine Ghimouz a retenu 26 joueurs. La liste est marquée par la présence de plusieurs joueurs évoluant dans des clubs européens, notamment Yanis Messaoudi (AC Milan), Rayane Zidane (Bayer Leverkusen), Mahdi Machlout (Inter Milan) et Mouhammed Valmy (Stade Rennais). Versée dans le groupe D à l'issue du tirage au sort, la sélection algérienne évoluera aux côtés du Sénégal, du Ghana et de l'Afrique du Sud. Elle entamera la compétition le 14 mai face au Ghana à partir de 20h00. Les cadets algériens enchaîneront contre l'Afrique du Sud le 17

mai à 17h00, avant de boucler la phase de poules face au Sénégal le 20 mai à 20h00. Les 16 équipes qualifiées pour la CAN-2026 ont été réparties en quatre groupes de quatre. Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe. Par ailleurs, les huit équipes atteignant les quarts de finale se qualifieront pour la Coupe du Monde 2026 U17 de la FIFA. Des matchs de barrage supplémentaires opposant les équipes classées troisièmes de leur groupe permettront d'attribuer les deux dernières places qualificatives pour le tournoi mondial.

R.S

FOOT/ALGÉRIE

23 candidates retenues pour la licence CAF A féminine

Vingt-trois (23) candidates ont été retenues pour un stage de formation en vue de l'obtention de la licence d'entraîneur CAF A féminine, au titre de la saison 2026-2027, a annoncé la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF). Le déroulement du premier Module 1 de cette formation aura lieu du 21 au 25 juin 2026 au Centre technique national de Sidi Moussa, souligne la FAF sur son site officiel. Il s'agit d'une initiative inédite en Algérie, visant à promouvoir le développement du football féminin et à renforcer les compétences techniques des encadreuses, conformément aux standards de la Confédération africaine de football (CAF), a précisé la même source. Les candidates devront être titulaires de la licence CAF B ou d'un diplôme reconnu équivalent et justifier d'au moins deux (02) années d'expérience dans le domaine de l'entraînement (à compter de l'obtention du diplôme).

FOOT / ALGÉRIE

Lancement du 1er module de la formation fédérale des analystes vidéo

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) a lancé, dimanche au Centre technique régional de Tiemcen, la formation fédérale des analystes vidéo (Niveau 2), pour le compte de la saison 2025/2026, destinée au premier groupe, a indiqué la FAF sur son site officiel. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur technique national, Ali Mouceur, qui a souhaité la bienvenue aux participants, avant de mettre en avant l'importance grandissante du rôle de l'analyste vidéo au sein des clubs et des différentes sélections nationales. Ce premier module est animé par Samir Guendouz, analyste vidéo au sein du RC Strasbourg (France), lequel a présenté les principaux axes du programme de formation. Le premier groupe a réuni les analystes vidéo issus des clubs de Ligue 1 ainsi que ceux des jeunes sélections nationales. Cette première session se poursuivra jusqu'à mardi, tandis que le deuxième groupe effectuera sa formation de mercredi à vendredi.

CYCLISME SUR PISTE / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2026

Médaille d'argent pour l'Algérien Zine-Eddine Merabet en para-cyclisme

L'Algérien Zine-Eddine Merabet s'est finalement contenté d'une médaille d'argent dans l'épreuve de poursuite individuelle, aux Championnats d'Afrique 2026 de para-cyclisme sur piste actuellement en cours au Vélodrome d'Abuja (Nigeria), après sa défaite en finale contre l'Egyptien Islam Abou Zaid. Le deuxième et dernier représentant algérien dans ces épreuves de poursuite individuelle de para-cyclisme, Aymen Djaber, n'a pas réussi à se qualifier pour la finale, mais il disputera "la petite finale pour le bronze", contre le Sud-africain Trut Reyaan. La sélection nationale (messieurs/dames) de cyclisme sur piste est à pied d'œuvre depuis vendredi au Nigeria, en prévision de ces Championnats d'Afrique 2026, prévus du 10 au 17 mai à Abuja. Outre Aymen Djaber et Zine-Eddine Merabet, l'Algérie a engagé treize autres cyclistes chez les valides (10 messieurs et 3 dames), sous la direction du coach Abdelbasset Hannachi. Dans la catégorie Elite/messieurs, la Direction technique nationale a retenu Oussama Mimouni, Hamza Yacine, Nadjib Assel, Anes Riahi et Yacine Chalel, alors que Saad Bouchelaghem, Abdallah Laila, Selmane Mansouri, Abdelkader Bouchelaghem et Ahmed Ilyès Gaguèche ont été engagés chez les jeunes. Pour ce qui est des dames, les couleurs nationales seront représentées par Yasmine El Meddah, Malak Mechab et Sihem Bousebaï, avec l'ambition de récolter un maximum de médailles, de différentes couleurs.

R.S

International

UE

Les ministres européens des A.E s'entretiennent avec leur homologue syrien

Les ministres européens des Affaires étrangères se réunissent comme tous les mois à Bruxelles ce lundi et à l'issue de leur réunion se tiendra à 15h TU un « dialogue politique de haut niveau », le premier du genre, avec leur homologue syrien.

Beaucoup de chemin a été parcouru depuis un an et la levée « partielle et réversible » des sanctions européennes imposées à la Syrie à partir de 2011 sur les transports, les finances et l'énergie. L'UE attendait en contrepartie une transition politique incluant femmes et minorités, destruction des armes chimiques et lutte contre la résurgence du terrorisme. Depuis, le président du conseil António Costa et la présidente de la commission Ursula von der Leyen se sont rendus à Damas, c'était en janvier – en soi le signe d'une normalisation complète des relations – puis en avril le président syrien Ahmed al-Charaa était même présent avec ses homologues du Proche-Orient au sommet européen de Nicosie.

Un nouveau chapitre doit donc être ouvert ce lundi avec la venue du ministre syrien des Affaires étrangères Assad al-Chabani. L'Union européenne veut « soutenir la relance de l'économie syrienne et la réconciliation » de la société, elle a déjà annoncé des aides de plus de 600 millions d'euros cette année et l'an prochain. Dans le but d'ouvrir le marché européen à des produits syriens et de relancer formellement le dialogue, les Européens veulent mettre en chantier un nouvel accord de coopération, à la fois politique et économique.

ZIMBABWE

Des dizaines de fermes saisies à des étrangers vont être restituées

Au Zimbabwe, le gouvernement a annoncé la restitution de 67 fermes à d'anciens propriétaires étrangers expropriés au début des années 2000 sous la présidence de Robert Mugabe. À cette époque, des milliers d'agriculteurs blancs avaient perdu leurs terres dans le cadre d'une réforme agraire destinée à corriger les injustices héritées de la colonisation et à redistribuer les terres aux populations noires. Cette politique avait cependant provoqué une grave crise économique et un effondrement de la production agricole du pays. Le président Emmerson Mnangagwa affirme que cette décision ne remet pas en cause la réforme agraire, mais vise plutôt à régler des différends anciens et à améliorer les relations internationales du Zimbabwe. Les fermes concernées appartenaient à des ressortissants danois, suisses, allemands et néerlandais, dans le respect d'accords bilatéraux d'investissement. Selon l'économiste sud-africain Johan Willemsse, la remise en état de ces exploitations sera difficile, car la plupart des infrastructures ont disparu et certaines terres sont désormais occupées. Beaucoup d'anciens propriétaires hésitent donc à revenir investir. Parallèlement, plus de 800 fermes seront rendues à des familles noires dépossédées pendant la colonisation, tandis que certains agriculteurs blancs pourront racheter leurs terres.

AU KENYA

Emmanuel Macron affirme que l'ère du « pré carré » français en Afrique est « terminée »

En visite au Kenya dans le cadre du sommet Africa Forward des 11 et 12 mai 2026, Emmanuel Macron a affirmé vouloir redéfinir les relations entre la France et l'Afrique sur des bases plus équilibrées. Après une étape en Égypte, où il avait inauguré le nouveau campus de l'université Senghor à Alexandrie, le président français s'est entretenu à Nairobi avec son homologue kényan William Ruto.

Lors d'une conférence de presse conjointe, Emmanuel Macron a déclaré que l'époque du « pré carré » français en Afrique francophone était révolue depuis son arrivée au pouvoir en 2017. Il a insisté sur la volonté de Paris de considérer l'Afrique dans son ensemble et non plus comme une zone d'influence privilégiée. Il a également rappelé que la France respectait désormais davantage la souveraineté des États africains, évoquant



notamment le retrait des troupes françaises du Mali après le coup d'État. Le choix du Kenya, pays anglophone, pour accueillir ce sommet illustre la stratégie française visant à renforcer ses liens avec une Afrique anglophone en pleine croissance. Wil-

liam Ruto a salué un partenariat « dégal à égal », fondé davantage sur les investissements que sur l'aide. Plusieurs accords économiques ont été signés dans les domaines de l'énergie et des infrastructures. Emmanuel Macron a aussi évoqué une possi-

ble amélioration des relations avec l'Algérie après une récente visite ministérielle. Enfin, il a assuré que la France privilégiait une mission de sécurisation maritime concertée dans le détroit d'Ormuz, sans volonté d'escalade militaire.

SÉNÉGAL

Le programme de déminage s'apprête à reprendre en Casamance



En Casamance, après plusieurs mois d'arrêt suite à un changement de direction, le déminage va reprendre. Le Centre national d'action antimines (CNAMS) annonce la relance imminente des opérations dans le sud du Sénégal. Plus de 2,4 millions de mètres carrés de terres ont déjà été dépollués depuis 2008. Mais plus d'un million reste encore contaminé.

Deux engins de déminage mécanique de dernière génération, offerts par le Japon, sont aujourd'hui stationnés à l'Institut sénégalais de recherches agricoles de Ziguinchor. Ils n'ont pas encore pu rejoindre les zones contaminées. La raison : l'absence d'un char-porteur adapté pour transporter ces machines de près de 30 tonnes.

Le directeur du CNAMS, Salomon Diédhiou, assure néanmoins que les dernières accréditations des organisations de déminage seront finalisées dans les prochains

jours et qu'une cérémonie officielle de lancement sera organisée. Mais des défis persistent : accès difficile à certaines localités, végétation dense, moyens en carburant insuffisants.

La Casamance est en guerre depuis 1982. Plus de quarante ans de conflit entre le Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFC) et l'État sénégalais ont truffé ses forêts et ses champs de mines antipersonnelles.

Les engins explosifs ont fait officiellement 870 victimes, dont près de 200 gardent des séquelles physiques à vie. Un accord de paix a été signé en février 2025... mais sur le terrain, le danger n'a pas disparu. Selon le Centre national d'action antimines, il reste encore environ 1 million de mètres carrés de terrains connus à déminer. L'objectif affiché par les autorités sénégalaises : zéro mine sur l'ensemble du territoire d'ici 2030-2031.

LE SUD-LIBAN SOUS LE FEU

Raids sionistes et tensions croissantes

Les frappes israéliennes se sont intensifiées dans le sud du Liban, où des raids menés par des avions de guerre et des drones ont visé plusieurs localités, provoquant la mort d'au moins neuf personnes et faisant une dizaine de blessés, selon un bilan préliminaire communiqué par des sources locales.

Les bombardements ont touché plusieurs villages du sud du pays, notamment Arnoun, Nmeiryeh, Chaqra et Arab Salim. Dans la localité de Zibidine, située dans le district de Nabatieh, une frappe israélienne a ciblé un véhicule de type "Rapid", entraînant la mort de trois personnes, dont un ressortissant syrien et deux citoyens bangladais.

D'autres attaques ont également été signalées dans les villages de Yater et Haris. À Yater, une personne a été tuée dans une frappe aérienne, tandis qu'à Haris, un civil a perdu la vie et une autre personne a été grièvement blessée après un bombardement israélien. Les raids ont aussi visé les localités de Majdal Zoun, Kfarjouz, Jmaïmeh, Sajd et Qleileh, provoquant un climat de panique parmi les habitants.

Dans un incident distinct, une quatrième frappe a frappé la ville de Toul, blessant plusieurs secouristes présents sur les lieux au moment de l'attaque. Par ailleurs, l'artillerie israélienne a bombardé la localité de Kfartebnit. Une attaque menée par un drone contre le village de Srebbine aurait également fait plusieurs blessés, sans qu'un chiffre précis ne soit encore communiqué. Selon les autorités libanaises, le bilan humain des frappes israéliennes continue de s'alourdir. Le ministre libanais de l'Information, Paul Morcos, a affirmé qu'Israël avait violé le cessez-le-feu à 1 700 reprises en l'espace de 21 jours. Il a également indiqué que le nombre total de victimes depuis le début des hostilités s'élève à 2 846 morts et 8 639 blessés.

Le Premier ministre libanais, Nawaf Salam, a annoncé qu'un accord avait été conclu avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme afin qu'une mission se rende prochainement au Liban pour enquêter sur les crimes de



guerre présumés commis par Israël. Lors d'une réunion gouvernementale, il a insisté sur l'importance de documenter les violations et de transmettre les dossiers aux Nations unies.

Sur le plan diplomatique, Nawaf Salam a également évoqué sa récente visite en Syrie à la tête d'une délégation ministérielle. Cette visite a permis de relancer plusieurs dossiers bilatéraux, notamment le retour des réfugiés syriens, la coopération énergétique et le développement des échanges commerciaux entre les deux pays. Les deux parties ont également annoncé la création prochaine d'un Conseil d'affaires libano-syrien ainsi que la réactivation de plusieurs postes-front-

tières. Concernant la situation sécuritaire, le ministre libanais de la Défense a indiqué que l'armée israélienne maintenait une présence fixe dans le secteur de la prison de Khiam, tout en effectuant des incursions ponctuelles dans certaines zones frontalières. Il a également souligné que l'armée libanaise poursuivait ses opérations de lutte contre la contrebande et les trafics à la frontière syro-libanaise.

Le gouvernement libanais a enfin examiné les besoins humanitaires des déplacés et les moyens de renforcer l'aide d'urgence aux populations affectées par les violences.

R.I

AGRESSION SIONISTE

L'UE devrait parvenir à un accord sur l'imposition de sanctions contre des colons

L'Union européenne devrait parvenir hier lundi à un accord pour sanctionner des colons sionistes extrémistes auteurs de violences contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, a indiqué la cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas.

"Je m'attends à un accord politique sur les sanctions visant les colons (...) et j'espère que nous y parviendrons", a-t-elle déclaré avant une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE à Bruxelles. Ces sanctions étaient bloquées depuis plusieurs mois en raison du veto de la Hongrie de Viktor

Orban. Mais depuis la victoire de Peter Magyar aux élections législatives du 12 avril, l'UE estime que les conditions sont désormais réunies pour parvenir à un accord.

Les mesures envisagées prévoient notamment un gel des avoirs dans l'Union européenne ainsi qu'une interdiction d'entrée sur le territoire européen.

La violence des colons s'est intensifiée en Cisjordanie occupée depuis le 7 octobre 2023.

Parmi les incidents les plus marquants récemment, figure celui d'une famille palestinienne contrainte d'exhumer le corps d'un proche décédé. Un acte

qualifié vendredi dernier d'"effroyable" par le directeur du Bureau du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés, Ajith Sunghay.

La Commission palestinienne de résistance au mur et à la colonisation palestinienne avait récemment annoncé que les forces d'occupation sionistes et les colons avaient mené 1.637 attaques durant le mois d'avril, dans le cadre de ce qu'elle décrit comme un terrorisme systématique exercé par l'entité sioniste contre le peuple palestinien, ses terres et ses biens.

R.I

NATIONS-UNIES

Guterres plaide pour une réforme permettant une meilleure représentation de l'Afrique

L'ONU doit être réformée afin d'accroître la représentation de l'Afrique en son sein, a affirmé lundi son secrétaire général Antonio Guterres, au Kenya.

"Nous avons besoin de réformes plus profondes des institutions mondiales (...) qui reflètent le monde tel qu'il est aujourd'hui, et non tel qu'il était il y a 80 ans, et cela inclut le Conseil de sécurité, où une injustice historique persiste en refusant à l'Afrique des sièges permanents", a lancé M. Guterres lors d'une conférence de presse à l'occasion de sa visite au Kenya.

M. Guterres a fréquemment appelé à une réforme visant à offrir à l'Afrique et à d'autres régions du monde une meilleure représentation à l'ONU. Mais

il a peu avancé, car cela supposerait que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie, qui y disposent d'un droit de veto) acceptent de limiter leur propre pouvoir.

Interrogé sur une réforme dans un délai réaliste du Conseil de sécurité, M. Guterres a répondu que ce serait "difficile". "La réforme est absolument nécessaire, car avec les fractures géopolitiques auxquelles nous assistons, garantir la paix et la sécurité dans le monde actuel devient extrêmement difficile, et nous avons besoin d'un Conseil de sécurité efficace", a encore souligné le secrétaire général de l'ONU.

Antonio Guterres est actuellement au Kenya pour

inaugurer des bâtiments et lancer les travaux d'une extension du complexe des Nations unies à Nairobi, où travaillent déjà plus de 4.000 employés onusiens, afin d'y transférer certains de leurs collègues actuellement basés à New York (Etats-Unis) et Genève (Suisse).

"C'est un lieu moins coûteux que d'autres (...) C'est une bonne opération pour l'ONU", a-t-il souligné, le montant des travaux étant estimé à 340 millions de dollars (environ 290 millions d'euros) par l'ONU. Les Etats-Unis ont fortement diminué leurs contributions à l'ONU sous la présidence de Donald Trump - en particulier celles liées à l'aide humanitaire - et menacent de nouvelles coupes pour qu'elle réduise ses coûts.

MAROC

Les migrants africains pris en otage pour faire chanter l'Europe

Le dossier de la migration clandestine continue de susciter de vives tensions autour du Maroc. Plusieurs organisations de défense des droits humains, observateurs politiques et médias internationaux accusent le Makhzen d'utiliser la question migratoire comme un levier de pression diplomatique sur l'Europe, notamment l'Espagne, afin d'obtenir des avantages politiques et financiers. Selon ces critiques, Rabat aurait progressivement transformé le contrôle des frontières en véritable outil de négociation. A chaque crise diplomatique avec certains partenaires européens, le relâchement de la surveillance aux frontières serait utilisé comme moyen de pression, permettant l'arrivée massive de migrants vers les enclaves espagnoles ou les côtes européennes. Cette stratégie est dénoncée par plusieurs acteurs politiques espagnols qui parlent désormais d'un "chantage migratoire".

Au cours des dernières années, la question migratoire a pris une place centrale dans les relations entre le Maroc et l'Union européenne. Rabat se présente comme un partenaire essentiel dans la lutte contre l'immigration irrégulière, ce qui lui permet d'obtenir d'importants soutiens financiers européens. Toutefois, des voix de plus en plus nombreuses estiment que cette coopération repose sur des accords opaques conclus au détriment des droits fondamentaux des migrants africains.

Le drame de Melilla, survenu le 24 juin 2022 à la frontière marocco-espagnole, reste l'exemple le plus marquant de cette crise. Ce jour-là, des dizaines de migrants subsahariens ont perdu la vie lors d'une tentative de franchissement de la frontière. Les images de corps entassés et de violences diffusées par les médias internationaux avaient provoqué une onde de choc mondiale. Plusieurs ONG ont accusé les forces de sécurité marocaines d'avoir fait un usage excessif de la force, tandis que des associations de défense des droits humains parlent encore aujourd'hui d'un "massacre prémedité".

Dans le même temps, des campagnes d'arrestations et de déplacements forcés de migrants africains sont régulièrement dénoncées par des organisations marocaines et internationales. Ces dernières évoquent des pratiques humiliantes, des violences physiques et des conditions de détention préoccupantes. Pour les défenseurs des droits humains, les migrants sont devenus un simple "monnaie d'échange" dans les négociations politiques entre Rabat et ses partenaires européens.

Certains analystes marocains estiment, de leur côté, que les tensions extérieures servent également à détourner l'attention des difficultés économiques et sociales internes. La gestion de la migration serait ainsi utilisée pour renforcer la position diplomatique du régime tout en consolidant son rôle de "gendarme" aux portes de l'Europe.

Face à ces accusations, les appels se multiplient en Europe pour exiger davantage de transparence dans les accords migratoires conclus avec Rabat et pour garantir le respect des droits fondamentaux des migrants africains.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1

Koh-Lanta

21h10



Les aventuriers de Koh-Lanta ne sont pas venus faire du tourisme. L'état se resserre autour des concurrents encore en lice, qui sont soumis à une série d'épreuves qui peut être fatale pour la suite de leur participation au jeu.

TF1 SÉRIES FILMS

Camping Paradis

21h10



Pour oublier sa rupture avec Amandine, Xavier s'est mis à faire du sport de façon intensive. Pendant ce temps, le camping se prépare à accueillir un grand concours de cerfs-volants.



Bob Marley : One Love

21h10



L'auteur-compositeur-interprète jamaïcain Bob Marley surmonte de nombreuses épreuves pour devenir l'une des figures les plus emblématiques de la musique reggae à l'échelle mondiale.

RMC LIFE

Castle

21h10



Richard Castle est un auteur à succès de thrillers, connu pour ses intrigues palpitantes et ses personnages mémorables. Sa vie prend un tournant inattendu lorsque des meurtres réels commencent à imiter les scénarios de ses romans.

CANAL+

Un simple accident

21h10



A Téhéran, Vahid, un mécanicien d'origine azerbaïdjanaise, est persuadé de reconnaître en Eghbal, qui vient de venir réparer sa voiture, le geôlier qui l'a torturé lors d'un séjour en prison.

6ter

Sherlock Holmes

21h10



Dans le Londres victorien, où brume et mystère enveloppent les ruelles pavées, Sherlock Holmes et le docteur John Watson, viennent de résoudre l'une de leurs enquêtes les plus troublantes : l'arrestation de Lord Blackwood.

RMC STORY

Interstellar

21h10



Dans un futur proche, la Terre est ravagée par des catastrophes environnementales. Cooper, un ancien pilote de la NASA devenu agriculteur, lutte pour élever ses deux enfants dans ce monde en déclin.

Jacob Elordi : Ce célèbre acteur est en pole position pour devenir le prochain James Bond



Un acteur en vogue est maintenant le favori pour succéder à Daniel Craig en tant que James Bond. Il deviendrait le plus jeune à décrocher le rôle du célèbre espion.

Alors qu'il dévoilera cette année Dune : Troisième partie, Denis Villeneuve va réaliser le vingt-sixième opus de la franchise James Bond. Grand fan de la saga d'espionnage lancée en 1962, le cinéaste portera à l'écran un scénario écrit par Steven Knight, le créateur de la série phénoméne Peaky Blinders.

En revanche, aucune information sur le casting du film n'a été officiellement dévoilée. Si elle fait l'objet de bon nombre de spéculations depuis de longues années, l'identité du nouvel interprète de l'espion au centre de l'histoire n'a toujours pas été dévoilée. Mais un acteur fait maintenant figure de grand favori pour décrocher ce rôle.

Interprète de Nate dans Euphoria, du monstre dans Frankenstein et de Heathcliff dans Hurlevent, Jacob Elordi est un acteur en vogue. Et alors que sa popularité ne cesse de grimper, il semble désormais bien placé pour devenir le nouveau James Bond. Car lors du dernier épisode en date du podcast The Rest Is Entertainment, la chroniqueuse pour The Guardian Marina Hyde a assuré avoir entendu de la part de multiples sources que l'acteur était « en pole position » pour décrocher ce rôle.

Historiquement, les interprètes de l'agent 007 ont presque toujours été britanniques. Si Jacob Elordi était bel et bien choisi, il deviendrait le deuxième acteur australien à incarner l'espion après George Lazenby. Il deviendrait également le plus jeune acteur de l'histoire à décrocher le rôle du personnage imaginé à lan Fleming (il est pour le moment âgé de 28 ans et en aura 29 à la fin du mois de juin).

Reste à savoir si l'interprète de Heathcliff dans Hurlevent deviendra bel et bien le nouvel agent 007. Nous devrions avoir la réponse à cette question dans les semaines à venir. Car lors d'un épisode du podcast My Mom's Basement with Robbie Fox en janvier dernier, le journaliste Justin Kroll a indiqué le nom du nouveau James Bond serait sans doute dévoilé en milieu d'année 2026.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tizi-Ouzou: Une double exposition à l'occasion de la Journée de la mémoire et du mois du patrimoine

Une double exposition a été organisée dimanche à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire (Massacres du 8 mai 1945) et du mois du patrimoine (18 avril-18 mai).

L'exposition, organisée par le musée central de l'Armée, a permis de mettre en lumière la cruauté coloniale subie par le peuple algérien, ainsi que la répression de son aspiration légitime à l'indépendance et à la liberté, alors que les peuples de la planète célébraient ce jour-là la fin de la seconde guerre mondiale.

Des photos de la répression sanglante exercée par les autorités coloniales françaises sur les manifestants le 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata ont été exposées, ainsi que des tableaux et des miniatures représentant des scènes de cette répression.

Le second volet de l'exposition, dédié au patrimoine culturel national, a mis en lumière le travail de collecte, de préservation et de restauration d'objets anciens en lien avec l'histoire et la mémoire.

R.C

Box-office : "Le Diable s'habille en Prada 2" reste en tête

"Le Diable s'habille en Prada 2" de Disney a conservé sa première place au box-office américain malgré la sortie de trois nouveaux films importants, dont l'adaptation du jeu vidéo "Mortal Kombat II". La suite du "Diable s'habille en Prada 2" a engrangé 43 millions de dollars dans 4 200 salles en Amérique du Nord, tandis que ses recettes totales aux États-Unis s'élèvent à 144,8 millions de dollars.

Cette comédie à succès, réunissant une pléiade de stars, a engrangé 288,4 millions de dollars à l'international, portant son total mondial à l'impressionnant chiffre de 433 millions de dollars après seulement deux week-ends d'exploitation. Elle surpasse ainsi les recettes totales du film Le Diable s'habille en Prada (2006), qui avait rapporté 326 millions de dollars (avant ajustement pour l'inflation).

La deuxième place est revenue à "Mortal Kombat II", la suite de Warner Bros. inspirée des arts martiaux, qui a engrangé 40 millions de dollars dans 3 503 salles. Le film a rapporté 63 millions de dollars dans le monde, dont 23 millions à l'international, un total inférieur aux prévisions. Mortal Kombat II a été réalisé avec un budget de 80 millions de dollars, dépassant ainsi les 55 millions de dollars du premier film. Le premier « Mortal Kombat » avait rapporté 23 millions de dollars lors de sa sortie.

Deux nouveautés, le charmant polar d'Amazon MGM "Sheep Detectives" et le film de concert de Paramount « Billie Eilish - Hit Me Hard and Soft: The Tour (Live in 3D) », se sont classées respectivement quatrième et cinquième. Ces films ont fait leur entrée au box-office derrière "Michael" de Lionsgate, qui s'est hissé à la troisième place avec un score remarquable de 36,5 millions de dollars dans 3 550 salles lors de son troisième week-end d'exploitation. À ce jour, le biopic sur Michael Jackson a engrangé 240,4 millions de dollars en Amérique du Nord et un impressionnant total de 577 millions de dollars dans le monde.

"Michael" a dépassé les recettes américaines de "Bohemian Rhapsody" (216 millions de dollars en 2018) pour devenir le biopic musical le plus lucratif de tous les temps en Amérique du Nord. Le biopic sur Queen reste largement en tête au niveau mondial, avec 911 millions de dollars. Michael pourrait bientôt égaler le succès planétaire de Freddie Mercury.

N.C

La Grande Mosquée de Paris : Lancement d'un concours international de calligraphie arabe

À l'occasion de son centenaire (1926-2026), la Grande Mosquée de Paris annonce la création d'un concours international de calligraphie arabe. L'initiative entend célébrer un siècle de rayonnement à la fois spirituel, culturel et artistique, en mettant à l'honneur l'un des arts majeurs du monde arabo-musulman. La première édition doit s'achever en septembre 2026, avec la proclamation des résultats.

Ouvert à toutes et tous, sans condition de nationalité, le concours s'adresse aux personnes majeures capables de réaliser une œuvre de calligraphie arabo-musulmane classique, dans le respect des règles propres à cet art.

Six styles sont proposés : Thuluth, Naskh, Nasta'liq, Diwani, Kufi et Maghribi. Pour chacun d'eux, trois prix seront attribués, pour une dotation globale annoncée de 57.000 euros. Le concours se déroule en plusieurs étapes. Les candidats doivent d'abord compléter et envoyer un formulaire d'inscription en ligne avant le 31 mai 2026. Une fois cette première étape validée, ils disposent jusqu'au 30 juillet 2026 pour transmettre leur œuvre. Les résultats seront annoncés le 19 septembre 2026.

N.C

CLOTURE DES JOURNÉES THÉÂTRALES DU MONODRAME À RELIZANE

Le monodrame "Factotum" remporte le prix du meilleur monodrame complet



Le spectacle de monodrame "Factotum" de la troupe "Touyou El Eulma" de Sétif a remporté le prix du meilleur spectacle de monodrame intégré, lors de la clôture de la deuxième édition des Journées théâtrales du monodrame.

Le prix du meilleur rôle masculin a été attribué en exæquo aux comédiens Sidi-Ahmed Fekir pour la pièce "Un artiste d'un autre temps" de la coopérative artistique "El Adjouad Nass El Fordja" de Boumerdès, et Mohamed El Amine Chetah pour la pièce "Le Complexe" de l'Association Théâtre de la jeunesse et de l'enfance de Sidi Lahcen, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes.

La jeune Chorouk Belounas a remporté le prix du meilleur rôle féminin pour son interprétation dans "Le Papillon" de la troupe "Almas El Fen" de Tébessa. Le dramaturge Krime Bourfasia a obtenu le prix du meilleur texte théâtral

pour "Un artiste d'un autre temps", tandis que le prix de la meilleure mise en scène a été décerné à l'artiste Ahmed Hichem Ghandi pour son spectacle "SDF", présenté par l'association "Bouderga" pour le théâtre d'El Bayadh. Durant trois jours, neuf troupes spécialisées dans le monodrame, venues des wilayas de Sidi Bel-Abbes, El Bayadh, Tlemcen, Boumerdès, Tébessa, Sétif et Ouargla, ont participé à cette manifestation culturelle sous la supervision d'un jury composé d'artistes de théâtre, notamment Mohamed Farimehdi, Rabie Oujaout et Lahcen Belahcen. Cette manifestation culturelle, placée sous le nom du regretté artiste Azzedine Medjoubi, a également été marquée par des ateliers de formation appliquée consacrés à l'écriture du monodrame au profit des passionnés de cet art (écriture dramatique, jeu d'acteur, mise en scène et scénographie),

ainsi que par des conférences académiques animées par plusieurs spécialistes et enseignants universitaires. Pour rappel, cette deuxième édition des Journées théâtrales du monodrame s'est tenue à la Maison de la culture Mohamed Issiakhem sous le slogan : "Entre mémoire et créativité naît le théâtre", à l'initiative de la direction de la Jeunesse et des Sports en coordination avec l'association culturelle locale Jil Dahra. Selon les organisateurs, cette manifestation vise à encourager les jeunes à créer dans le domaine théâtral, à découvrir de nouveaux talents, à favoriser les échanges d'expériences entre les participants venus des différentes wilayas du pays, ainsi qu'à offrir au public un espace de découverte et de plaisir autour de l'art dramatique, tout en dynamisant les activités culturelles dans la région.

R.C

FORUM DU CONTEUR ET DE LA POÉSIE POPULAIRE À SIDI BEL-ABBES

Le rôle du patrimoine dans la préservation de l'identité nationale souligné

Les travaux de la 3e édition du Forum local du conteur et de la poésie populaire se sont achevés, dimanche à la salle de cinéma "Tessala" de Sidi Bel-Abbes.

Le programme prévoit des conférences académiques et des récitals poétiques axés principalement sur les mécanismes de protection du patrimoine oral et son exploitation dans le renforcement de l'identité nationale. La deuxième journée de cette manifestation culturelle de deux jours, placée sous le slogan "Notre patri-

moine est notre civilisation", a été marquée par des interventions scientifiques animées par des professeurs et chercheurs des universités "Djillali Liabes" de Sidi Bel-Abbes et "Abdelhafid Boussouf" de Mila. Les débats ont porté sur le thème : "L'art du conteur : mémoire et identité dans le patrimoine algérien". Les participants ont mis en exergue "la valeur anthropologique du conte populaire en tant qu'outil d'éducation et vecteur de transmission des valeurs morales et sociales à travers les générations".

A ce propos, le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, Abdelhak Ameur Berrahou, a affirmé que ces activités traduisent la volonté de protéger le patrimoine immatériel de l'extinction. Il a souligné que ce forum vise à créer des passerelles de communication entre la génération de conteurs et de poètes et la jeune génération, afin d'assurer la pérennité de ce legs qui documente les valeurs et l'identité nationale. Les activités du forum se sont clôturées, dimanche

soir, par des lectures poétiques du genre "Melhoun", évoquant la mémoire collective de la région. La rencontre a été également débouché sur des recommandations concernant la nécessité d'intensifier les ateliers de formation au profit des jeunes intéressés par l'art du conte et de la poésie populaire, pour garantir leur transmission intergénérationnelle.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravailac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 1180

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Tirée. 2 Pécheresses. 3 Prix chocs 4 Allégera.- Partie de Nauru (VO). 5 Pas de la petite batterie.- Une oeuvre inclassable ! 6 Minéral de l'amiante.- De la mauvaise herbe 7 Commune francophone de Belgique en luxembourgeois.- Le Grand du séditieux. 8 Usage simultané de deux sabres.- Petit nuage.- Unité atomique. 9 Auché.- Fringillidé 10 Plaques rouges.

Verticalement

- 1 La preuve ! 2 Récolte aussi du blé. 3 Fusille aussi. 4 Fils du Soleil.- Mises. 5 Cooptèrent.- Métal de transition. 6 Ville ghanéenne.- Instrument de torture. 7 Plante médicinale.- Est plutôt big bones que Big Ben ! 8 Commune sicilienne.- Signes de hiéroglyphes. 9 Famille de coléoptères. 10 Mets à l'épreuve sous condition.

Mots croisés grille N° 1180

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Nous arrache les cheveux ! 2 Services d'ordre. 3 Réunions au beau milieu.- Acide gras naturel. 4 Sel d'acide.- Cours à travers l'Europe. 5 Faisant traîner... 6 Consones.- Métal pauvre. 7 Mine.- Piège d'eau. 8 Un petit creux.- Sacem à l'italienne. 9 Commune corrézienne.- Conte son origine. 10 Ne donnent pas le moral.

Verticalement

- 1 Laniidé. 2 Jetait la pierre.- Etait Haut dans l'Aveyron. 3 Les Champs jaunes. 4 Ne fait pas partie de la bande des Incorruptibles ! 5 Freguesia ou personnage préoccupé.- Patard. 6 Le ver solitaire s'y place.- Métal de transition. 7 Métal de transition.- Commune du 64. 8 L'intuition masculine...- Inventeur du pianocktail. 9 Faisait des tours. 10 Commune du 82.

Secousse tellurique de 3,1 degrés dans la wilaya de Bejaia

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée dimanche à 17 h 21 dans la wilaya de Bejaia, a indiqué un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km au nord-ouest de Tifra dans la même wilaya, a précisé la même source.

PRIX UNESCO «MADANJEET SINGH 2026» L'ouverture des candidatures annoncée

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, hier dans un communiqué, l'ouverture des candidatures pour le Prix «Madanjeet Singh 2026», décerné par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et consacré à la promotion de la culture de tolérance et de la non-violence, invitant les personnes souhaitant participer à envoyer leurs formulaires de candidature au plus tard le 25 mai. A cet effet, le ministère de la Jeunesse a

exhorté toutes les associations de jeunesse algériennes agréées désirant participer à envoyer leurs formulaires de candidature aux services du ministère au plus tard le 25 mai via l'email: sd_ppmav@mjeunesse.gov.dz. Le ministère a également invité les intéressés à obtenir de plus amples informations sur le Prix et les conditions de candidatures et le mode de constitution du dossier de participation via le lien <https://shorturl.at/qHBZV>. Il a indiqué, dans ce sens, que la participation est ouverte à toutes les associations, organisations, établissements et initiatives communautaires, ainsi qu'aux personnalités agissantes dans les domaines de la jeunesse, de l'action humanitaire et des droits de l'homme.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:06	12:50	16:33	19:49	21:19

Météo

Alger	22	Tizi Ouzou	22
Tiaret	25	Béjaïa	24
Constantine	21	Oran	23

ALGER

Ouverture des 15e Journées médico-chirurgicales de la Sûreté nationale

Les 15e Journées médico-chirurgicales de la Sûreté nationale se sont ouvertes, hier, à l'École supérieure de Police Ali-Tounsi (Alger), sous le thème : "Les spécificités des pathologies médico-chirurgicales au sein des corps constitués... méthodes d'adaptation et de prévention". Président l'ouverture de cette édition, qui se déroule sur deux jours avec la participation de médecins et de chercheurs spécialistes, le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui a indiqué que cette rencontre scientifique s'inscrit dans le cadre de la convention conclue entre la DGSN et le ministère de la Santé, relative à la formation continue, qu'il a qualifiée de "pierre angulaire dans l'édification de l'institution policière". Il a affirmé que la santé des personnels de la Sûreté nationale et de leurs ayants-droit figure parmi les priorités absolues, passant en revue, à cet égard, les différentes réalisations relevant du corps de la

Sûreté nationale, concrétisées sur le terrain ou en cours de réalisation, à l'instar des établissements hospitaliers et des structures de soins équipés des technologies de pointe dans diverses spécialités médicales et chirurgicales, et qui sont "encadrés par des cadres hautement qualifiés, reconnus pour leur disponibilité et leur engagement, garantissant ainsi des prestations de santé complètes". Pour sa part, le médecin coordinateur des Unités républicaines de la Sûreté nationale, Sahnoun Mourad a souligné que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la stratégie générale de la DGSN, basée "sur la formation continue des affiliés au système de santé de la Sûreté nationale parmi les médecins et auxiliaires, toutes spécialités médicales confondues, la prévention contre les différentes maladies et l'accompagnement des éléments de police dans l'accomplissement de leurs missions".

ACCIDENTS DE LA ROUTE

3 morts et 171 blessés en 24 heures

Trois (personnes sont décédées et 171 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Guelma avec un décès et une personne blessée, suite à une collision entre un véhicule léger et un bus de transport de voyageurs, survenue sur la RN 21, dans la commune Nemchmeya, a précisé la même source.

S'agissant des cas d'intoxication au monoxyde de carbone émanant de dispositifs de chauffages et chauffe-eau, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins à 9 personnes incommodées par ce gaz dans les wilayas de Jijel, Alger et Médéa. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Tlemcen ont repêché le corps d'un jeune homme, âgé de 25 ans, décédé par noyade dans un bassin d'eau, dans la commune de Sidi Abdelli, souligne le bilan.

ALGER

Saisie de près de 4 millions de comprimés psychotropes

Treize individus ont été placés, dimanche, en détention provisoire suite à la saisie de près de 4 millions de comprimés psychotropes en leur possession, dans le cadre d'une affaire liée à une bande criminelle transnationale composée de 20 individus, a indiqué un communiqué du parquet de la République près le pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed. "Conformément aux dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale et de l'article 34 bis 1 de la loi 25-03 modifiant et complétant la loi 04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, le parquet de la République près le pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les crimes liés aux stupéfiants et substances psychotropes ainsi que contre la criminalité organisée transnationale, cette juridiction a traité une affaire impliquant une bande criminelle transnationale composée de 20 personnes", a précisé la même source. "Treize membres de cette bande ont été arrêtés en flagrant délit. Il s'agit de : Hammoudi Anouar, dit "El Missil" (32 ans), de Bouzidi Saïd, dit "El Mikansissa" (42 ans), Bougherara Zin Elabdine (38 ans) Dilemi Mounir, dit Nasro (36 ans) Ben Hamidouche Bachir (37 ans), Bourennane Houssi (33 ans), Djerraf Samir (33 ans), Nadjji Mohamed, dit

"El Targui" (31 ans), Bilamine Ahmed (30 ans), Ben Hamidouche Raouane, dit "El Sayeh" (49 ans), Seghior Djafar, 37 ans, Seghior Ali (33 ans) et El Aissouli Abou Bakour (21 ans)", selon la même source. Ils étaient "en possession d'une quantité importante de substances psychotropes de type prégabaline 300 mg, estimée à environ 4 millions de comprimés psychotropes, soit précisément 3.975.450 comprimés", a ajouté la même source. "Suite à l'enquête préliminaire menée par le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) de la Sûreté nationale, 13 individus ont été arrêtés, tandis que 7 autres demeurent en fuite et dont l'identité a été entièrement établie", a ajouté la même source. "En ce jour, le 10 mai 2026, après la présentation des suspects devant le parquet de la République, une enquête judiciaire a été ouverte à leur encontre pour crime de détention illégale à des fins de vente, de transport, de stockage, de chargement et d'importation de substances psychotropes dans le cadre d'un groupe criminel transnational, crime de contrebande aggravée portant atteinte à la sécurité et à la santé publiques, délit de blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel, délit de faux et usage de faux ainsi que délit de mise en circulation d'un véhicule non conforme aux normes techniques", a poursuivi le communiqué.

SIDI BEL-ABBES

Lancement du concours "Presse universitaire"

La faculté des sciences humaines et sociales de l'Université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbes a lancé le concours "Presse universitaire", une initiative visant à découvrir et à perfectionner les talents estudiantins dans les domaines de la rédaction de presse et de la présentation télévisuelle, a indiqué cette faculté. Organisée dimanche, à l'initiative du club de presse "Aïssa Messaoudi", en coordination avec le service des activités scientifiques, cultu-

relles et sportives de la faculté, cette manifestation médiatique a vu la participation d'une élite d'académiciens et de professionnels du secteur de l'information.

Le concours a donné lieu à une forte compétition entre les étudiants participants qui ont exposé leurs compétences devant un jury spécialisé, composé de professeurs universitaires et de journalistes issus de divers médias de la presse écrite et de l'audiovisuel. Les performances ont été évaluées selon des critères professionnels rigoureux, notamment la maîtrise de la langue, le style rédactionnel, la présence à l'écran, ainsi que la maîtrise des techniques de diction et d'éloquence.

ARTISANAT

Lancement de la démarche de labellisation du tapis d'Ait Hicham

La procédure de labellisation du tapis d'Ait Hicham a été lancée par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Tizi-Ouzou en vue de protéger et de sauvegarder ce produit du patrimoine algérien, a indiqué dimanche cet organisme. Dans le cadre de cette procédure, la CAM a entamé, la semaine dernière, un travail de sensibilisation et d'accompagnement des artisans de la commune d'Ait Hicham (commune d'Ait Yahia) pour l'obtention du label de qualité et d'authenticité de leur de tapis, a indiqué à l'APS le directeur de la CAM Azzedine Abdous. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la protection du patrimoine artisanal national, a pour but de fixer les critères techniques du produit, et de protéger le célèbre tapis d'Ath Hicham contre toute forme d'appropriation indue, a-t-il noté. Les labels de qualité et d'authenticité des produits de l'artisanat traditionnel, "Artisanat d'Algérie" et "Artisanat d'Algérie produit région" visent à préserver leur patrimoine culturel et traditionnel ainsi que leur authenticité, tout en les protégeant de la contrefaçon, a rappelé M. Abdous. Selon lui, la démarche se concentre actuellement sur la phase de sensibilisation des tapisseries, le métier étant exclusivement féminin, aux normes de production. Le processus de labellisation repose sur un cahier



des charges avec une colonne que les artisans doivent remplir avant de se soumettre à l'expertise d'une commission de validation, a-t-il expliqué. Le cahier des charges définit plusieurs critères et caractéristiques du produit, dont sa région d'origine, les matières premières utilisées les couleurs et les motifs du produit afin de mettre en avant les créations propres à une zone géographique délimitée. Une fois ce cahier des charges élaboré, remis puis rempli par l'artisan, une commission est mise sur pied. Elle se chargera de contrôler et de vérifier les informations et les données déclarées par le demandeur du label à travers les documents présentés et le contrôle visuel et/ou tactile sur place (dans l'atelier).

Revenant sur le processus de labellisation des produits de l'artisanat au niveau de la wilaya, le directeur de la CAM a noté que huit (8) artisans ont déjà obtenu le label "Artisanat d'Algérie" (Niveau 1), dont quatre pour le bijou d'Ath Yenni, un pour le tapis, un pour la sculpture sur bois, un pour la vannerie et le huitième pour la broderie. Ces artisans, pourront désormais entamer la démarche pour l'obtention du label "Artisanat d'Algérie produit région" (Niveau 2). Le label devrait permettre une meilleure valorisation du produit artisanal algérien sur les marchés nationaux et internationaux tout en améliorant les conditions de travail et les revenus des artisans, a noté M. Abdous.

AÏN TËMOUCHENT

Décès du moudjahid Ahmed Khelladi

Le moudjahid Ahmed Khelladi est décédé dans la nuit de dimanche à hier à l'âge de 97 ans à Aïn Témouchent, après une longue maladie qui l'avait contraint au lit ces derniers temps, a indiqué, hier, la Direction des moudjahidines et ayants droit de la wilaya. Originaire de la commune d'Aghlal (Aïn Témouchent), le moudjahid Ahmed Khelladi était membre du Parti du Peuple Al-

gérien ainsi que du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques. Il a rejoint les rangs de l'Organisation civile du Front de Libération Nationale en 1956, avant d'être nommé responsable de la région de Aïn El Kihal, selon les précisions de la directrice de wilaya du secteur des moudjahidines et ayants droit, Souad Kadari. Le défunt a participé à plusieurs opérations de résistance, notamment l'in-

cendie de fermes appartenant aux colons, causant d'importantes pertes aux colons et suscitant un large écho dans la région. Il a été arrêté à plusieurs reprises et a subi diverses formes de torture de la part des forces coloniales françaises, a ajouté la même responsable. Le défunt a été inhumé après la prière du Dohr au cimetière d'Aïn Témouchent, a-t-on également indiqué.